

# Les mécanismes à l'origine de la corruption : une analyse sur micro-données africaines

*Emmanuelle LAVALLEE*  
*Mireille RAZAFINDRAKOTO*  
*François ROUBAUD*

**LES MECANISMES A L'ORIGINE DE LA CORRUPTION :  
UNE ANALYSE SUR MICRO-DONNEES AFRICAINES**

Emmanuelle Lavallée  
DIAL, Paris  
[lavallee@dial.prd.fr](mailto:lavallee@dial.prd.fr)

Mireille RAZAFINDRAKOTO  
IRD-DIAL, Paris  
[razafindrakoto@dial.prd.fr](mailto:razafindrakoto@dial.prd.fr)

François Roubaud  
IRD-DIAL, Paris  
[roubaud@dial.prd.fr](mailto:roubaud@dial.prd.fr)

**Document de travail DIAL**  
Décembre 2008

**RESUME**

Quels sont les individus les plus enclins à recourir à la corruption ? A qui demande-t-on des pots-de-vin ? Qui en payent ? Cet article explore ces questions à partir d'un riche corpus d'enquêtes-ménages comparables réalisées dans un continent où la corruption sévit avec beaucoup d'acuité : les enquêtes *Afrobaromètre*. Afin de répondre à ces questions, il s'interroge également sur les caractéristiques des utilisateurs des services publics en Afrique. Notre article apporte des résultats nouveaux tant sur la propension à corrompre et l'exposition à la corruption que sur les déterminants de l'utilisation des services publics. Nos estimations montrent notamment que les facteurs d'appartenance ethnique, traditionnellement mis en avant en Afrique, ne jouent pas un rôle aussi clair sur la corruption que ne le suggère la littérature.

**Mots clés :** corruption, services publics, ménage.

**ABSTRACT**

Who are the most prone to pay bribes? Who are angled for bribes? Who pay? This article explores these issues in sub-Saharan Africa, an area of the world where corruption is widespread. This paper empirical basis is a rich collection of comparable data provided by the *Afrobarometer* surveys conducted in 18 sub-Saharan African countries. So as to answer these questions properly, this paper also analyses the characteristics of users of governmental services in Africa. Our study yields new results about the exposure to corruption and the use of public services as well. Our findings notably show that ethnic and religious belongings, which are traditionally put forward in the literature about corruption in this continent, do not have a so clear effect on corruption.

**Keywords :** corruption, publicly provided goods, household

**JEL Code:** D73, H4, H31.

## INTRODUCTION

La coopération internationale en matière de lutte contre la corruption a fortement progressé ces 15 dernières années<sup>1</sup>, notamment grâce à la prise de conscience de ses conséquences négatives sur la croissance économique (Mauro, 1995 ; Méon et Sekkat, 2005) et plus largement sur les différentes dimensions du développement (Kaufmann, Kraay et Zoido Lobaton, 1999). Aujourd'hui, la lutte contre la corruption est considérée par les agences de développement et les différentes organisations internationales ou régionales comme un élément clé de leurs politiques de développement et de réduction de la pauvreté. Malgré cette orientation nouvelle des organisations internationales et le besoin d'identifier les politiques économiques permettant de réduire ce phénomène, les facteurs à l'origine de la corruption restent, à ce jour, mal connus. Si la littérature théorique offre une grille de lecture détaillée de situations corruptives spécifiques (passation d'un marché public, etc.), la littérature empirique est lacunaire. La grande majorité des travaux sont effectués au niveau des pays à partir d'indicateurs de corruption perçue tels que ceux de *Transparency International* ou des *Worldwide Governance Indicators* (WGI) de la Banque mondiale. Ils ont conduit à une meilleure connaissance des déterminants agrégés ou nationaux de la corruption. Ils ont, par exemple, mis en évidence que la corruption est plus faible dans les pays où la participation des femmes à la vie politique est élevée, où la liberté de la presse est importante, ou encore où l'ouverture au commerce international est plus grande (Lambsdorf, 2006). Toutefois, ils ne permettent pas d'appréhender les déterminants micro-économiques de la corruption. Ils n'apportent donc aucun éclairage sur la relation entre le corrupteur et le corrompu et donc sur les contraintes et les incitations auxquels ils font face.

La disponibilité récente de données microéconomiques (auprès d'entreprises et ou de ménages) sur la corruption offre la possibilité de mieux comprendre les causes et les conséquences de ce phénomène. Cependant, à ce jour, les études microéconomiques sur ces sujets restent limitées et sont souvent cantonnées à certains espaces géographiques tels que l'Europe de l'Est ou l'Amérique Latine (et en particulier, le Pérou). Alors que l'Afrique est l'une des régions du monde où la corruption est considérée comme sévissant avec le plus d'acuité, les analyses microéconomiques de ses origines sont rares<sup>2</sup>. Cet article propose d'explorer les mécanismes microéconomiques sous-jacents à la corruption à partir des enquêtes *Afrobaromètre* réalisées en 2005 dans dix huit pays d'Afrique Sub-saharienne. Nous étudions un type de corruption particulier, la petite corruption bureaucratique. Elle désigne le fait de verser des pots-de-vin aux petits fonctionnaires dans l'espoir de recevoir un traitement de faveur (obtenir une licence dont le nombre est rationné), d'accélérer les procédures administratives (*facilitation payments*, *speed money*) ou de contourner les taxes et les réglementations (Rose-Ackerman, 1998). Plus précisément, nous cherchons à répondre aux questions suivantes : Quels sont les individus les plus enclins à recourir à de telles pratiques ? A qui demande-t-on des pots-de-vin ? Qui en payent ? Cette distinction entre sollicitation et paiement est rarement effectuée dans la littérature. Elle permet de tester si, comme le suggèrent de nombreux modèles théoriques (Kaufman et Wei, 1999 ; Lui, 1985), les fonctionnaires ciblent leurs victimes en fonction de leur propension ou de leur capacité à payer. Un tel argument sous-tend que les plus riches, les personnes qui ont un emploi ou encore celles qui affichent la plus grande tolérance vis-à-vis de la corruption devraient-être celles qui se voient demander le plus de pots-de-vin.

Répondre à ces questions nécessite de s'interroger sur les caractéristiques des utilisateurs des services publics en Afrique. En effet, un individu ne peut être victime de pratiques corruptives que s'il est en contact avec l'administration. Or, plusieurs arguments théoriques suggèrent que la corruption elle-même diminue l'utilisation des services publics et, par conséquent, les analyses portant sur des échantillons d'usagers seraient biaisées, en sous-estimant les épisodes potentiels de corruption. Le premier d'entre eux est que la peur d'être victime de la corruption dissuaderait les agents de recourir aux services

---

<sup>1</sup> La multiplication des accords multilatéraux relatifs à la lutte contre la corruption témoigne de l'intérêt que suscite ce thème au sein de la communauté internationale. A ce jour, il est possible de recenser plus de 20 instruments multilatéraux majeurs relatifs à la lutte contre la corruption.

<sup>2</sup> Svenson (2003) fait figure de précurseur.

publics. Le second, plus indirect, tient au fait que la corruption réduit l'offre (Shleifer et Vishny, 1993) et la qualité des services publics (Bearse, Gloom et Janeba, 2000), et donc pourrait conduire certains administrés à ne pas utiliser les services gouvernementaux.

Nous exposons dans la deuxième section, les facteurs qui, d'un point de vue théorique, expliquent l'offre ou la demande de corruption<sup>3</sup> et les tests empiriques dont ils ont fait l'objet. Dans la troisième section, nous présentons les enquêtes *Afrobaromètre* et les variables que nous avons sélectionnées pour notre analyse. La section quatre est d'abord consacrée à l'analyse des attitudes des citoyens vis-à-vis de ce phénomène, puis explore le profil des victimes de la petite corruption bureaucratique. La section cinq conclut.

Les résultats sont intéressants à plusieurs titres. Ils confirment un comportement particulier des femmes vis-à-vis de la corruption. En effet, elles sont moins disposées à verser des pots-de-vin en cas de problème potentiel avec l'administration et ont moins de chance de verser des paiements indus lors de leurs contacts avec les services gouvernementaux. Notre étude souligne également que la perception de la corruption et le fait d'avoir déjà été victime de ce phénomène sont des déterminants importants du recours mais également des attitudes vis-à-vis de la corruption.

## **1. LES MECANISMES A L'ORIGINE DE LA CORRUPTION : UNE REVUE DE LA LITTERATURE THEORIQUE ET EMPIRIQUE**

### **1.1. Une grille de lecture théorique**

Les progrès réalisés dans la compréhension des mécanismes à l'origine de la corruption doivent beaucoup à la communication permanente entre la théorie et l'évaluation empirique qui lui est consacrée. L'objectif de cette section n'est pas de présenter en détails les modèles représentant différentes situations de corruption, mais plutôt de donner un cadre théorique à notre analyse. Cette présentation nous permettra de décrire les agents économiques en jeu, leurs interactions et leurs motivations à s'engager dans une relation corruptive.

La corruption est traditionnellement définie comme le détournement de fonctions exercées dans la sphère publique à des fins personnelles et privées. L'analyse micro-économique de la corruption fait intervenir, dans sa version la plus complète, trois joueurs : le « principal », l'« agent » et le « corrupteur »<sup>4</sup>. La corruption s'analyse alors comme l'imbrication de deux contrats : un contrat de délégation conclu entre le principal et l'agent et un contrat de corruption établi entre l'agent et le corrupteur (Jacquemet, 2006).

Le contrat de délégation est à l'origine de la corruption. Par ce contrat, le principal (l'Etat, l'administration) délègue à l'agent l'exécution d'une tâche. Plusieurs éléments sont nécessaires pour que ce contrat de délégation permette l'émergence de la corruption. Premièrement, l'exécution de cette tâche doit affecter le « revenu des clients », entreprises ou citoyens, de telle sorte qu'ils soient amenés (plus ou moins volontairement) à vouloir influencer sur le comportement de l'agent public dans le but, par exemple, d'obtenir un traitement de faveur, d'accélérer les procédures administratives, ou encore de contourner les lois et les réglementations. Deuxièmement, la tâche du fonctionnaire et les règles qu'il doit respecter ne doivent pas être clairement définies. En d'autres termes, il faut que l'agent public dispose d'un pouvoir discrétionnaire. Ce dernier peut avoir plusieurs origines comme, par exemple, l'absence de règles encadrant les fonctions de l'agent, le fait que ses décisions soient fondées sur une information

---

<sup>3</sup> L'offre de corruption (ou corruption active) émane des usagers des services publics (entreprises, ménages). Les agents publics sont à l'origine de la demande de corruption (ou corruption passive). Cette distinction entre offre et demande de corruption et entre corruption active et corruption passive est inspirée du droit pénal français, elle existe également dans les conventions internationales anti-corruption comme la convention de l'OCDE et la convention de Nations Unies.

<sup>4</sup> Certains travaux ne font intervenir que l'agent et le corrupteur (Kaufmann et Wei, 1999 ; Hunt, 2006). L'omission du principal ne permet pas de modéliser pourquoi le principal ne peut pas établir un système de rémunération contingente visant à éradiquer le problème de la corruption ainsi que sa réaction face à la corruption de ses agents ; sans la faire disparaître le principal a toujours la possibilité (en théorie) de réduire la corruption en augmentant les salaires ou le contrôle des agents publics.

subjective ou privée de l'agent ou encore que les règles encadrant ses fonctions ne soient pas cohérentes ou permettent différents délais de décision. Enfin, il faut que les instruments d'incitation dont le principal dispose, tels que la rémunération de l'agent et son contrôle, ne permettent pas de réconcilier les intérêts divergents du principal et de l'agent. Par exemple, il n'est pas possible de mettre en œuvre un schéma de rémunération contingent (rémunération à la tâche) ou un salaire d'efficience égal à l'espérance de gains associée à la corruption, susceptible d'empêcher la corruption<sup>5</sup>.

Le contrat de corruption est établi entre le corrupteur et l'agent. Il s'agit d'un accord illégal portant sur le détournement du pouvoir discrétionnaire confié à l'agent et la répartition des gains espérés (le pot-de-vin pour le fonctionnaire). Cette dernière dépend du pouvoir de marchandage de chacun. En suivant la tradition initiée par Becker (1968), l'agent et le corrupteur engageront une relation corruptive dès lors que la valeur de l'illégalité domine celle de l'honnêteté. Pour l'agent la valeur de l'honnêteté dépend du salaire qu'il reçoit du principal, de son aversion pour l'illégalité, du pot-de-vin qu'il va recevoir, mais également de la probabilité d'être renvoyé et sanctionné. Pour le corrupteur, la décision d'établir une relation corruptive dépend du gain qu'il en attend, du montant du pot-de-vin et du coût d'initiation de la relation. Ce dernier regroupe les coûts moraux subis par le corrupteur, mais également l'ensemble des coûts réels et monétaires engagés pour permettre cette rencontre.

Les sous-sections suivantes décrivent plus en détail les différents mécanismes de la corruption et présentent les différentes évaluations empiriques dont elles ont fait l'objet.

## 1.2. L'influence de la détection et de la sanction

Le contrôle et la sanction font partie des instruments dont dispose le principal pour contraindre l'agent à servir ses intérêts. Peu d'études vérifient empiriquement l'impact du coût de détection sur le comportement de corruption des individus. De nombreux travaux soulignent en revanche que ce n'est pas tant l'existence de dispositifs de contrôle et les sanctions prévues par la loi que leur efficacité et leur crédibilité qui influent sur le comportement de corruption. En effet, il est rare que les faits de corruption soient entièrement détectés par les mécanismes de contrôles internes de l'administration, à cause de l'inefficacité des procédures internes et/ ou de la collusion entre les contrôleurs et les agents publics corrompus. Il est envisageable, par exemple, qu'un fonctionnaire corrompu partage ses pots-de-vin avec ses supérieurs et ses collègues en échange de leur silence. Ces mécanismes de mutualisation des bénéfices de la corruption, rendant totalement inefficaces les procédures de contrôle, sont d'ailleurs largement documentés dans la littérature anthropologique pour les pays d'Afrique de l'Ouest<sup>6</sup>.

Toutefois, des mécanismes de contrôle externe à l'administration peuvent s'avérer efficaces pour lutter contre la corruption. Par exemple, il est communément considéré qu'une presse libre et indépendante peut, avec d'autres agences, être un élément important du processus de détection et de sanction des activités corruptives. Plusieurs travaux étudiant, au niveau des pays, la relation entre liberté de la presse et corruption corroborent cette relation. Ahrend (2002), Brunetti et Weder (2003) et Chowdhury (2004) montrent que de faibles niveaux de liberté de la presse sont associés à de hauts niveaux de corruption.

Enfin, la probabilité d'être poursuivi et condamné pour des pratiques corruptives dépend aussi de la capacité de la justice de traiter et de condamner de tels faits. Ceci est, d'ailleurs, confirmé indirectement par la relation négative forte observée entre la qualité du système judiciaire des pays et leur niveau de corruption (Herzfeld et Weiss, 2003). Plus encore, certains travaux suggèrent qu'au-delà de l'efficacité des systèmes judiciaires, tous les types de droit ne sont pas équivalents dans leur capacité à traiter et réprimer les actes de corruption. Le système de droit commun (*common laws*) limiterait grandement la

---

<sup>5</sup> Les raisons de cette impossibilité sont diverses. Elle peut être due à l'inexistence de mesure de performance de l'action de l'agent public ou au coût monétaire ou politique qu'elle représente. En effet, il peut être difficile pour un pays en développement d'augmenter le salaire de ses fonctionnaires à la fois parce que la contrainte budgétaire est élevée, mais aussi parce qu'il peut être politiquement coûteux de verser aux agents publics un salaire beaucoup plus élevé que celui en vigueur dans le secteur privé.

<sup>6</sup> Bako-Arifari (2001) décrit la façon dont les douaniers du port de Cotonou se partagent, selon un barème officieux, les recettes des activités de corruption. Blundo (2001) expose la répartition minutieuse des pots-de-vin versés par les entrepreneurs entre les membres des commissions des marchés publics au Sénégal.

corruption car il offre davantage de protection et d'opportunités de recours aux victimes de la corruption (Treisman, 2000).

La probabilité de détection et de sanction a également un effet indirect via le coût de la sanction (il s'agit souvent d'un renvoi). Il est souvent assimilé au coût d'opportunité de la corruption, mesuré par le niveau de salaire dans la fonction publique.

### 1.3. Salaires des fonctionnaires et corruption

Plusieurs arguments théoriques suggèrent que la corruption diminue avec les salaires des agents publics. La théorie des incitations montre qu'il existe un salaire d'efficience assimilable à l'espérance de pot-de-vin associé à la corruption pouvant empêcher la corruption. Même si le salaire d'efficience est coûteux et donc difficile à mettre en œuvre dans un contexte de restrictions budgétaires, la théorie des incitations suggère que, toute chose égale par ailleurs, une augmentation du salaire devrait réduire la corruption des agents publics.

Au niveau empirique, l'efficacité de cet instrument pour lutter contre la corruption est très contestée. Si Van Rijkeghem et Weder (1997) mettent en évidence, sur un échantillon de 28 pays, l'existence d'une relation négative entre le salaire relatif des fonctionnaires et le degré de corruption perçue des pays, les travaux effectués sur un nombre plus important de pays ne permettent pas de conclure à une relation significative entre le salaire de fonctionnaires et le niveau de corruption des pays (Herfeld et Weiss, 2003 ; Rauch et Evans, 2000 ; Treisman, 2000 ; Swamy et alii, 2001).

Cette absence de relation entre corruption et salaire peut s'expliquer de plusieurs façons. D'une part, la plupart des travaux ont été réalisés au niveau macroéconomique à partir d'indicateurs de corruption perçue. D'autre part, ces travaux négligent également la complémentarité entre le salaire et le contrôle. L'étude de Di Tella et Schargrotsky (2003), réalisée à partir d'une expérience de lutte contre la corruption dans les hôpitaux de Buenos Aires, montre que l'impact du salaire sur la corruption dépend considérablement de la probabilité de détection. Ils montrent qu'en l'absence de contrôle une augmentation des salaires n'a aucun impact sur le comportement de corruption, mais qu'elle peut s'avérer efficace si elle s'accompagne d'une augmentation du contrôle des fonctionnaires.

### 1.4. Coût moral

La théorie des incitations suggère que la corruption dépend de l'aversion pour l'illégalité du corrupteur et de l'agent public. Plusieurs éléments influençant le coût moral de la corruption ont été avancés dans la littérature : la culture, la religion, le genre, la classe sociale ou encore la réputation.

L'argument culturaliste est certainement celui qui revient le plus fréquemment dans la littérature sur les origines de la corruption. Il suppose que les spécificités culturelles des sociétés expliquent la prévalence de la corruption (Nye, 1967). Ainsi, un certain nombre d'études avancent la thèse que l'importance de la corruption en Afrique est liée aux spécificités culturelles de ce continent. Les tenants de cette thèse postulent que les logiques patrimoniales et clientélistes, le flou de la frontière entre sphères publiques et privée (*straddling*), le primat des attaches communautaires et ethniques et les fonctions de redistribution informelle, conduirait dans le cadre d'une « économie morale de la corruption » à faire de la corruption une pratique sociale naturelle acceptée de tous. Même s'ils se démarquent de cette version, les travaux anthropologiques rejoignent aussi finalement cette approche culturaliste. Ainsi, en mettant en avant les logiques socioculturelles favorisant le « complexe de la corruption » (logique de négociation, logique du cadeau, logique des réseaux de solidarité, logique de l'autorité prédatrice, logique de la redistribution), certains anthropologues confortent l'idée d'une forme de collusion à tous les échelons de l'échelle sociale. Ce genre d'argumentations pose néanmoins un problème majeur : elles peuvent devenir facilement tautologiques. Sans définition claire de ce qui constitue une norme ou sans aucun moyen de démontrer leur existence, il est possible de soutenir que puisque un pays connaît beaucoup de corruption, ses normes sociales ont du être telles qu'elles favorisent un tel niveau de corruption (Bardhan, 1996).

D'autres travaux suggèrent que la corruption s'autoalimente. Ainsi Andvig et Moene (1990) suggèrent que plus il y a de corruption moins il est coûteux pour le corrupteur et le fonctionnaire d'initier des relations de corruption, et ce pour deux raisons. Premièrement, il est envisageable que le sentiment de culpabilité engendré par la corruption diminue à mesure que cette pratique se répand. Deuxièmement, l'expansion de la corruption réduirait les coûts d'initiation de la relation de corruption. En effet, à mesure que le nombre de bureaucrates corrompus croît, il est plus facile pour un individu de trouver un fonctionnaire corruptible. Gatti, Paternostro et Rigolini (2003) montrent sur un échantillon de 35 pays que ces effets sociaux jouent un rôle important dans la détermination des attitudes individuelles vis-à-vis de la corruption. Ils trouvent que les individus vivant dans les régions où les personnes sont en moyenne moins opposées à la corruption sont aussi ceux qui sont les plus tolérants à l'égard de telles pratiques.

La religion est souvent présentée comme un élément influant le coût moral de la corruption. En effet, elle pourrait affecter de deux manières le coût perçu des actes corrompus. Souvent, il est argué que la religion conditionne l'attitude des individus vis-à-vis de la hiérarchie. Lorsque les religions dites « hiérarchiques » comme les religions catholique, orthodoxe ou musulmane dominent, les contestations de l'autorité seraient plus rares que dans les pays où la religion dominante est plus égalitaire et plus individualiste, comme par exemple le protestantisme. La Porta et alii (1997) montrent que les religions « hiérarchiques » sont corrélées aux niveaux perçus de corruption. Les tests empiriques de Treisman (2000) mettent en évidence que plus la proportion de protestants dans la population d'un pays est importante, moins celui-ci est perçu comme corrompu.

Enfin, le genre semble être à l'origine de comportements très différents vis-à-vis de la corruption. De nombreuses études mettent en évidence un comportement particulier des femmes à son égard. Au niveau macro-économique, Dollar, Fisman et Gatti (2001) montrent que les pays où la représentation des femmes dans la vie politique est élevée sont aussi ceux qui présentent les niveaux de corruption les plus faibles. Si ce résultat obtenu au niveau des pays est aujourd'hui contesté<sup>7</sup>, de nombreuses études effectuées au niveau individuel soulignent que les femmes sont moins tolérantes que les hommes à l'égard de la corruption (Dollar, Fisman et Gatti, 2001 ; Rigolini, Gatti et Paternostro, 2003 ; Swamy et al, 2001).

### 1.5. Les bénéfices attendus

La corruption dépend des gains qu'en attendent le corrupteur et l'agent public. Pour l'agent public, le gain de la corruption est le pot-de-vin qu'il va recevoir. Pour le corrupteur, il s'agit des avantages (traitement de faveur, accélération des procédures administratives, ou encore de contournement des lois et des réglementations) qu'il espère obtenir en versant un pot-de-vin. Dans les deux cas, la théorie des incitations suggère que la corruption est d'autant plus répandue que le bénéfice attendu est élevé. Empiriquement, l'impact du montant des pots-de-vin sur le comportement de corruption des fonctionnaires est peu documenté. En revanche, les bénéfices de la corruption pour le corrupteur ont fait l'objet d'un intense débat dans la littérature économique.

La corruption a longtemps été présentée comme un élément permettant de compenser le fonctionnement déficient des institutions publiques. De nombreux auteurs présentent la corruption comme un moyen efficace de contourner des réglementations ou des procédures administratives lentes ou tatillonnes. Dans les années 1960, Leff (1964) et Huntington (1968) avancent l'idée selon laquelle la corruption favorise l'efficacité économique. Elle permettrait de dépasser les rigidités imposées par les gouvernements qui entravent l'investissement et interfèrent avec d'autres décisions économiques favorables à la croissance. Selon ces auteurs, la corruption facilite, de manière générale, la vie économique en « huilant les rouages ». Pourtant, cette vision positive de la corruption, ainsi que les arguments qui la sous-tendent sont contestés. Plus précisément, son hypothèse centrale selon laquelle la corruption est un élément exogène aux réglementations et aux procédures administratives est très débattue. En effet, il est possible que les agents publics créent des lenteurs ou des tracasseries administratives uniquement dans le but de percevoir des pots-de-vin (Myrdal, 1968 ; Bardhan, 1997). Kaufman & Wei (1999) montrent que la

<sup>7</sup> Sung (2003), par exemple, trouve que la corrélation entre la représentation des femmes et le niveau de corruption des pays est due à un biais de sélection.

corruption est un élément endogène à la fixation des règles et des procédures administratives. Ils mettent en évidence, à partir des observations issues de différentes enquêtes effectuées auprès d'entreprises, une relation positive et significative entre les tracasseries bureaucratiques effectives rencontrées et le montant des pots-de-vin versés par les firmes. Dans la même veine, Hunt et Lazlo (2005) montrent, à partir d'une enquête réalisée auprès des ménages au Pérou, que la réduction des tracasseries administratives consécutives au versement de pots-de-vin, compense ceux qui ont été créés artificiellement par le fonctionnaire pour recevoir le pot-de-vin.

## 2. DONNEES ET STATISTIQUES DESCRIPTIVES

### 2.1. Caractéristiques de l'échantillon de pays

Notre article analyse les mécanismes à l'origine de la corruption dans 18 pays d'Afrique Subsaharienne : sept pays d'Afrique australe (Botswana, Lesotho, Malawi, Namibie, Afrique du Sud, Zambie et Zimbabwe), six pays d'Afrique de l'Est (Ouganda, Tanzanie, Mozambique, Kenya, Madagascar), et cinq pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Sénégal, Mali, Cap Vert, Ghana, Nigeria). Notre étude mobilise les données du projet *Afrobaromètre* qui réalise, en Afrique subsaharienne, des enquêtes statistiques représentatives au niveau national portant sur le point de vue des citoyens à propos de la démocratie, de la société civile, du marché et des réformes économiques. Pour tous les pays, nous utilisons les données issues de la vague d'enquêtes la plus récente, conduite en 2005 auprès de près de 24000 personnes âgées de 18 ans et plus. Les pays membres du réseau *Afrobaromètre* ne sont pas choisis de manière aléatoire. Pour des raisons évidentes, les pays sélectionnés, qualifiés de « nouvelles démocraties », doivent remplir des conditions minimales pour que la qualité des données soit assurée. La qualité de la gouvernance y est donc en moyenne meilleure que dans les autres pays africains. Ainsi par exemple en 2006, l'indicateur de Contrôle de Corruption des WGI place la moyenne des pays *Afrobaromètre* à hauteur du 40<sup>ème</sup> percentile mondial, tandis que l'ensemble des autres pays de la région n'atteint que le 25<sup>ème</sup> percentile. Par conséquent, nos résultats ne doivent pas être généralisés à l'échelle du continent africain. En effet, rien ne permet de penser que nos résultats seraient valides dans les pays dont le régime politique est autocratique.

Toutefois en dépit de ce biais de sélection, l'analyse des mécanismes à l'origine de la corruption dans ces pays conserve toute sa pertinence, pour plusieurs raisons. Premièrement, il s'agit d'un champ encore vierge dans la littérature empirique sur la question. Deuxièmement, bien que la qualité de la gouvernance soit en moyenne supérieure dans les pays *Afrobaromètre* que sur le continent en général, la corruption y sévit avec acuité tout en balayant un spectre large de situations nationales. En effet, aucun des pays cités ci-dessus n'apparaît dans les 20 pays les moins corrompus au monde selon le classement établi par *Transparency International* en 2006. Le pays le mieux classé est le Botswana, 37<sup>ème</sup> sur 163, suivi par l'Afrique du Sud et la Namibie obtenant respectivement la 51<sup>ème</sup> et 57<sup>ème</sup> place. Près de la moitié des pays étudiés dans notre étude se situent entre la 70<sup>ème</sup> et la 105<sup>ème</sup> position. Les pays les plus corrompus de notre échantillon sont, selon le classement de *Transparency International*, la Zambie, le Bénin, le Zimbabwe, le Kenya et le Nigeria, ces derniers étant jugés comme les plus corrompus du monde. On obtient des résultats similaires avec l'Indice de Contrôle de la Corruption des WGI, le coefficient de corrélation entre les deux indicateurs étant de 0.95.

### 2.2. Différents moyens d'appréhender la corruption

L'objectif de notre étude est double. Nous cherchons, d'une part à expliquer les comportements face à la corruption (tolérance, tentation, etc.) et d'autre part à identifier les victimes de la corruption. Dans un premier temps, nous nous intéressons aux facteurs influençant le comportement et l'attitude des citoyens face à la corruption. Nous étudions les caractéristiques individuelles qui influent sur leur comportement dans des situations d'interaction avec l'administration. Nous utilisons une question de l'enquête visant à étudier le comportement d'un individu placé dans un certain nombre de situations « expérimentales ». Les questions posées sont les suivantes : « *Que feriez-vous pour essayer de régler les situations suivantes : 1. Vous attendez un permis ou une licence du gouvernement mais les délais sont sans cesse*



*prolongés ? 2. Des officiels ne vous ont pas inscrits sur les listes électorales ? 4. Vous suspectez un officiel de voler ? 4. La police arrête quelqu'un d'innocent dans votre famille ? 5. Quelqu'un se saisit illégalement des terres de votre famille ?* ». Pour chaque situation hypothétique, plusieurs options de réponse sont proposées : « *Pas de souci, tout s'arrangera avec le temps* », « *Vous déposez plainte* », « *Vous utilisez vos contacts avec des personnes d'influence* », « *Vous offrez un pot-de-vin* », « *Vous participez à une manifestation publique* ». Notre variable de tolérance à la corruption vaut un si dans au moins un des cas l'option « *offrir un pot-de-vin* » est retenue par la personne interrogée. D'une part, ce type de questions spécifiques et contextualisées est considéré dans la littérature comme plus fiable que des questions plus générales (par exemple, « *Considérez-vous la corruption comme un comportement acceptable ?* » qui induisent un biais de réponse systématique (ici négatif). D'autre part, pour bien cerner le phénomène, nous avons retenu une définition conservatrice de la corruption (« *offrir un pot-de-vin* »), même si dans certaines circonstances, le recours à des personnes d'influence peut déboucher sur des transactions corruptives.

Dans un second temps, nous cherchons à identifier les individus les plus vulnérables à la corruption. Notre analyse portera à la fois sur les facteurs influençant la probabilité d'avoir payé un pot-de-vin, et en amont de s'en être vu demander. Pour ce faire, nous utilisons plusieurs questions de l'enquête *Afrobaromètre*. La première est la suivante : « *Au cours de l'année passée combien de fois (si c'est arrivé) avez-vous été obligé de payer un fonctionnaire (en donnant de l'argent ou un cadeau) dans le but de : 1. Obtenir un document ou un permis/autorisation ? 2. inscrire un enfant à l'école ? 3. Obtenir un service pour votre ménage ? 4. Obtenir des médicaments ou une assistance médicale ? 5. Éviter des problèmes avec la police ?* ». A chaque fois, quatre réponses sont proposées : « *Jamais* », « *Une ou deux fois* », « *Plusieurs fois* », « *Souvent* ». Pour la seconde question (sollicitation), nous devons restreindre notre champ d'analyse aux seuls secteurs de la santé et de l'éducation, où il a été demandé aux enquêtés s'ils ont été sollicités pour verser des paiements illégaux dans le cadre de leurs relations avec les écoles publiques et les hôpitaux publics au cours des 12 derniers mois.

### 2.3. Variables explicatives

Les variables explicatives utilisées sont elles aussi issues de l'enquête *Afrobaromètre*. La plupart d'entre elles permettent de saisir les caractéristiques socio-économiques des individus enquêtés telles que l'âge, le genre, la religion ou encore leurs conditions de vie. Le choix de ces variables trouve ses fondements dans le cadre théorique exposé dans la section 2.

Nous avons retenu trois variables pour caractériser la situation socio-démographique des individus : le genre, l'âge et le milieu de résidence. Nous intégrons une variable portant sur le genre de l'individu car de nombreuses études soulignent que les femmes sont moins victimes de la corruption que les hommes (Seligson, 2006). L'âge apparaît également être un facteur diminuant l'exposition à la corruption (Seligson, 2006 ; Hunt et Lazlo, 2005). Plusieurs hypothèses ont été émises pour expliquer ce phénomène. Seligson (2006) avance que ce phénomène s'explique par la fréquence du contact avec les administrations : les jeunes seraient plus souvent victimes de la corruption car ils doivent s'établir dans la vie et donc sont plus en contact avec l'administration. Hunt (2004) estime que les personnes les plus âgées sont moins victime de la corruption car elles ont eu le temps de se constituer un « réseau de confiance ». Au fur et à mesure que la vie avance, les échanges de réciprocités (capital social) se substituerait à la corruption. Enfin, les études menées par Seligson en Amérique Latine mettent en évidence que la corruption est un phénomène plutôt urbain. Par exemple, il souligne qu'au Honduras vivre en milieu urbain accroît la probabilité non seulement d'avoir été victime de la corruption mais aussi d'en avoir entendu parler ou d'en avoir été le témoin.

Les facteurs d'appartenance communautaire (ethnie, religion) sont traditionnellement mis en avant pour expliquer l'origine de la corruption en Afrique. Nous retenons plusieurs variables muettes pour décrire les facteurs d'appartenance communautaire de l'individu. Etant donnée l'extrême diversité ethnique dans chaque pays, la question ethnique ne peut être traitée dans toute sa complexité. Nous avons donc construit une variable « *ethnie dominante* » qui vaut 1 si la personne appartient au groupe ethnique majoritaire dans son pays. L'idée est qu'une personne appartenant à une ethnique minoritaire a plus de

risque d'être discriminée dans ses contacts avec l'administration et d'être plus vulnérable à la corruption. En ce qui concerne les croyances religieuses, la littérature macroéconomique traditionnelle sur les causes de la corruption suggère que certaines religions sont associées à des niveaux de corruption plus élevés (catholicisme, islam ; voir section 2). Au niveau individuel, on cherchera à tester si ces résultats sont robustes. Nous introduisons donc trois variables muettes décrivant l'appartenance religieuse de l'individu : catholique, protestant, autre chrétien, musulman, et autres religions (hindouisme, religion traditionnelle et autres religions). Toutefois, Guiso *et alii* (2003) suggèrent que ce n'est pas tant l'appartenance religieuse que l'exposition au discours religieux qui détermine le comportement, les valeurs et les attitudes des personnes. Par conséquent, nous ajoutons une variable d'« intensité de la pratique religieuse » qui est égale à un si la personne interrogée déclare assister au moins une fois par mois à des cérémonies religieuses autres que des mariages ou des funérailles.

Concernant le groupe social d'appartenance, nous retenons trois variables : le niveau d'éducation des individus, la situation économique de son ménage et le type d'emploi occupé. Il n'existe pas d'étude spécifique portant sur les liens entre l'exposition à la corruption et le niveau d'éducation. D'un côté, il est possible que les personnes les plus éduquées soient moins victimes de ce phénomène car elles ont une meilleure connaissance de leurs droits et des moyens de se défendre. De l'autre, les fonctionnaires peuvent utiliser le niveau d'éducation comme une proxy de la capacité contributive des administrés. Nous distinguons ici quatre niveaux d'éducation : absence d'éducation formelle, niveau primaire achevé, niveau secondaire achevé, niveau universitaire. En revanche, la littérature est plus explicite en ce qui concerne le statut économique des individus. La plupart des travaux suggère que la richesse ou le revenu est un déterminant important de l'exposition à la corruption. En d'autres termes, une personne est d'autant plus souvent confrontée à la corruption qu'elle est riche. Le problème est que l'enquête *Afrobaromètre* ne comporte aucune question permettant d'évaluer le revenu ou la consommation des personnes interrogées. Une alternative consiste à construire un indicateur de pauvreté subjective à partir des informations contenues dans l'enquête sur la pauvreté telle qu'elle est ressentie par les personnes interrogées ou les privations auxquelles elles font face. Ces indicateurs de pauvreté subjective ou vécue risquent cependant d'être corrélés artificiellement aux expériences de corruption déclarées. En effet, il est fort possible que les individus qui déclarent être souvent victimes de la corruption s'estiment aussi plus pauvres que les autres (précisément à cause de ça). Nous avons donc choisi d'utiliser un indicateur de pauvreté en termes d'actifs qui présente l'avantage d'être plus objectif. La variable « pauvreté en termes d'actifs » est construite à partir d'un indicateur synthétique de la possession ou non de différents éléments de patrimoine (voiture, radio, TV, cuisinière, etc.) – une approche qui a notamment été adoptée par Sahn et Stifel (2000) pour comparer les niveaux de pauvreté dans plusieurs pays d'Afrique. Enfin, la situation sur le marché du travail peut être un élément expliquant l'exposition à la corruption. Nous intégrons deux variables décrivant la situation sur le marché du travail : « avoir un emploi » comme un indicateur d'insertion sociale<sup>8</sup> et « être fonctionnaire », qui devrait réduire la probabilité d'être touché par la corruption par des collègues eux-mêmes fonctionnaires.

La vulnérabilité physique et psychologique des individus est également considérée dans la littérature comme un facteur favorisant la corruption. Pour ce faire, nous intégrons deux mesures de vulnérabilité. La première porte sur l'état de santé physique et mentale. Il s'agit d'un indicateur agrégé de santé qui est d'autant plus élevé que la personne interrogée déclare avoir souvent été malade au cours de l'année passée. La seconde vise à mesurer l'exposition des individus à la violence et à l'insécurité. Un score élevé indique que la personne interrogée a souvent peur d'être agressée et/ou est souvent victime de vol ou d'agression physique. Hunt (2006) montre que les personnes qui sont victime de crimes (vol, agressions, etc.) sont plus souvent victimes de la corruption. Elle explique cette relation par le fait que les personnes victime de violence sont plus en contact avec une administration généralement très corrompue : la police.

Les valeurs morales et/ ou civiques des individus peuvent également être un déterminant important de la corruption. Pour contrôler leurs effets, nous intégrons des variables portant sur la confiance

---

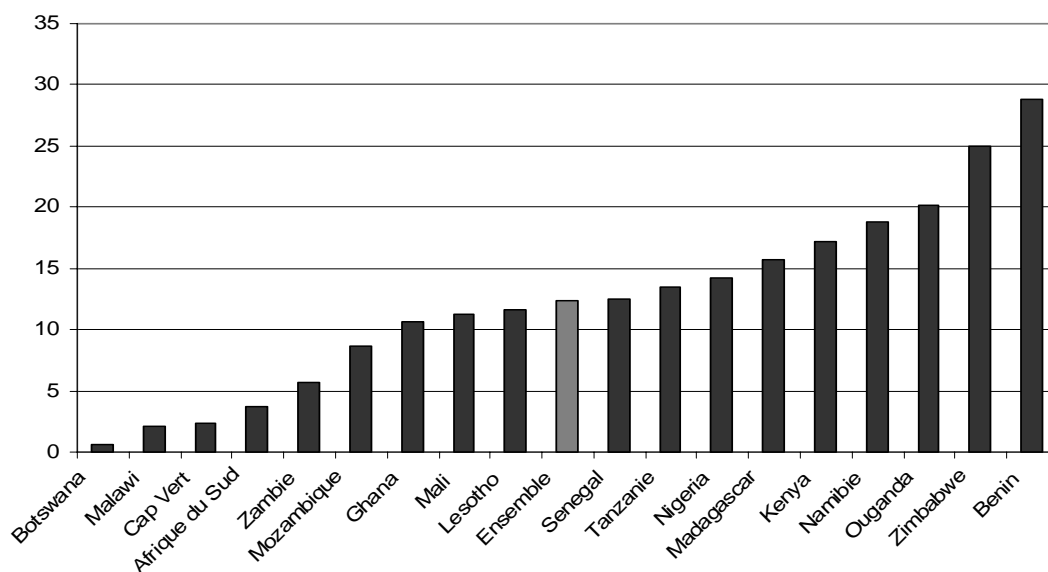
<sup>8</sup> Notons qu'avoir un emploi peut être facteur favorisant la corruption dans la mesure où les personnes actives ont potentiellement un revenu plus élevé que celles qui ne le sont pas.

interpersonnelle, le respect de la loi, la tolérance vis-à-vis de la corruption ou encore le fait d’avoir été victime de la corruption ou de voir la corruption comme une solution en cas de problème avec l’administration. Pour tenir compte de l’hétérogénéité des administrations nous intégrons des effets spécifiques administration. Afin de tester les théories du « second best » qui présente la corruption comme un moyen d’huiler les rouages de l’administration, nous ajouterons des variables dénotant la qualité des administrations telle qu’elle est perçue par les individus interrogés. Enfin, pour contrôler les caractéristiques inobservables spécifiques aux pays, nous ajoutons à nos régressions des variables muettes pour les pays de résidence des individus interrogés.

#### 2.4. Quelques statistiques descriptives

Lorsque l’on demande aux citoyens des pays de l’enquête Afrobaromètre ce qu’ils feraient pour régler un problème avec différentes administrations de leur pays, pour au moins l’une d’entre elle, plus de 12 % des personnes interrogées répondent spontanément « en offrant un pot-de-vin »<sup>9</sup>. Ce taux varie évidemment grandement d’un pays à l’autre. Ainsi, il ne dépasse pas 5 % au Botswana, au Malawi, au Cap Vert et en Afrique du Sud. A l’opposé, à Madagascar, au Kenya, en Namibie, en Ouganda, au Zimbabwe et au Bénin plus de 15 % des répondants déclarent qu’ils paieraient des pots-de-vin en cas de problème avec l’administration. Le pays où ce taux est le plus élevé est le Bénin où plus de un répondant sur 4 présente spontanément la corruption comme une solution aux problèmes avec l’administration.

**Graphique 1 : Que feriez-vous pour essayer de régler les situations suivantes ?**



Source : calculs des auteurs à partir de l’enquête Afrobaromètre

Sur l’ensemble de pays, près de 28.4 % des personnes interrogées se sont vues demander des paiements illégaux dans les services d’éducation et de santé. Ces sollicitations ne varient pas en fonction du genre, du milieu de résidence et, dans une moindre mesure, des conditions de vie des individus<sup>10</sup> (tableau 2).

Ce taux de demande de gratification est sensiblement plus élevé dans les services de santé que dans les services d’éducation ; ceci s’explique par le fait que seuls les individus ayant des enfants en âge d’être scolarisés sont en contact avec les services publics d’éducation.

<sup>9</sup> Pour cette question, il a été explicitement demandé aux enquêteurs de ne pas lire les différentes options de réponses possibles.

<sup>10</sup> Les personnes appartenant au premier quartile d’actifs semblent cependant sensiblement moins touchés par ce type de demandes.

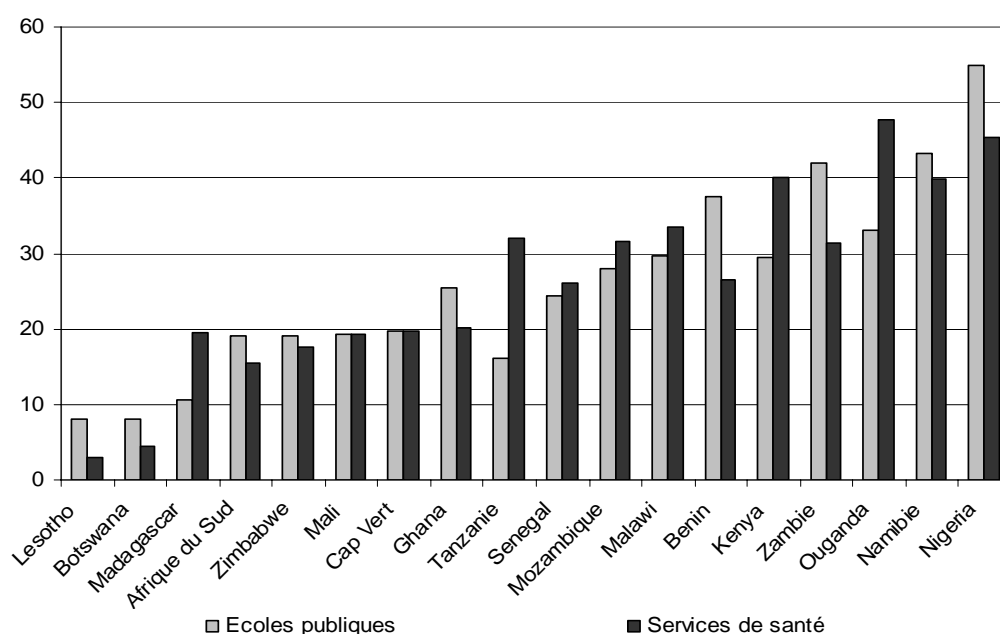
**Tableau 1 : Avez-vous été confronté à des demandes de paiements illégaux dans les écoles publiques ou les services de santé publics les douze derniers mois ?**

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Pas de contact</i>
Ensemble	28,4	40,4	31,2
Ecole publique	17,5	50,8	31,7
Services de santé	21,9	62,1	16,0
Femme	19,3	57,2	23,5
Homme	20,2	55,8	24,1
Milieu rural	19,5	58,7	21,8
Milieu urbain	20,2	52,3	29,5
1 <sup>er</sup> quartile	17,5	57,0	25,5
2 <sup>ème</sup> quartile	20,1	56,9	23,0
3 <sup>ème</sup> quartile	22,0	56,2	21,8
4 <sup>ème</sup> quartile	20,9	54,5	24,7

Source : calculs des auteurs à partir de l'enquête Afrobaromètre

Lorsque les personnes qui déclarent ne pas être en contact avec les administrations en question sont exclues de l'analyse, les résultats sont assez différents. Sur l'ensemble de l'échantillon, un quart des personnes interrogées déclarent avoir fait face à des demandes de paiements indus lors de leur contact avec les services d'éducation et/ou de santé. Quatre pays se distinguent nettement des autres : le Lesotho et le Botswana, d'une part et la Namibie et le Nigéria, d'autre part. Le Lesotho et le Botswana sont les deux seuls pays où le taux de sollicitation de paiements indus en cas de contact est inférieur à 10 % dans les deux services publics concernés. Par exemple, au Botswana moins de 5 % des personnes en contact avec l'école s'y sont vues demander des pots-de-vin, ce taux est légèrement supérieur à 8 % pour les cliniques et les hôpitaux publics. A l'opposé, au Nigéria et en Namibie, plus de 40 % des personnes en contact avec les services publics en question se sont vu demander des pots-de-vin. Au Nigéria, 55 % des individus en contact avec les écoles publiques, soit 30 % des citoyens, ont fait face à des demandes de paiements indus.

**Graphique 3 : Par pays, pourcentage des personnes en contact avec les services publics d'éducation et de santé qui se sont vues demander des pots-de-vin**



Source : calculs des auteurs à partir de l'enquête Afrobaromètre

Sur l'ensemble de l'échantillon, 25.3 % des personnes interrogées déclarent avoir du payer au moins une fois des pots-de-vin au cours de l'année passée dans le but d'obtenir un service<sup>11</sup>. Les services les plus propices à ce genre de paiement sont les services administratifs, suivis de la police, puis les services de santé et enfin les commodités et les écoles publiques (graphique 4).

Les pays où ces paiements sont les plus fréquents sont le Nigéria et le Kenya. En moyenne, au Kenya, plus d'une personne sur quatre et au Nigéria plus d'une personne sur 3 a versé des pots-de-vin au cours de l'année passée pour obtenir des services. Dans ces deux pays, l'administration la plus corrompue est la police. Environ 40 % des individus qui ont été en contact avec elle déclarent avoir été obligés de payer un fonctionnaire dans le but d'éviter un problème (comme passer un point de contrôle, éviter une amende/ une arrestation).

Dans quatre pays : le Botswana, le Cap Vert, le Malawi et le Lesotho, les pratiques corrupives apparaissent peu fréquentes et ne dépassent pas, en moyenne, 5 % des personnes en contact.

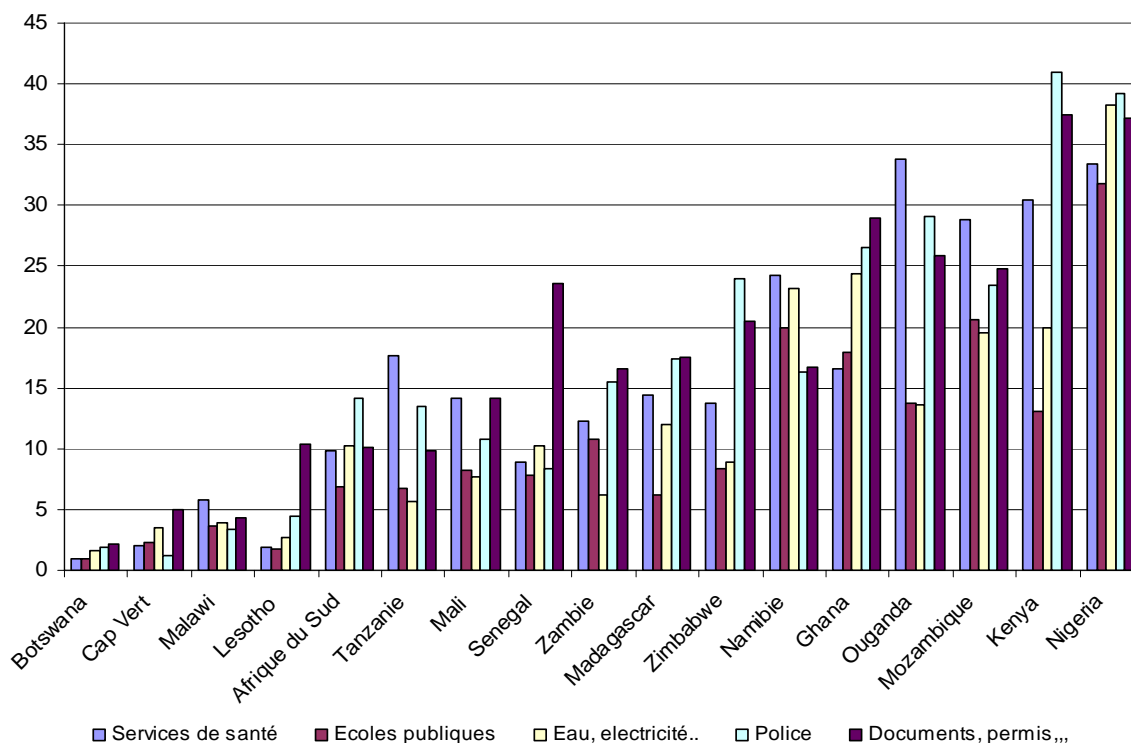
**Tableau 2 : Au cours de l'année passée, avez-vous du payer (en donnant de l'argent, un cadeau) un fonctionnaire dans le but d'obtenir un service ? (% des répondants)**

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Pas de contact</i>
Ensemble (avoir payer au moins une fois un pot-de-vin)	25,3	43,6	31,1
Inscrire un enfant à l'école	7,2	66,3	26,6
Obtenir un service pour votre ménage	7,3	59,7	33,0
Eviter un problème avec la police	11,3	60,6	28,1
Obtenir des médicaments ou une assistance médicale	12,7	69,2	18,1
Obtenir un document ou un permis	12,2	60,3	27,5
Femme	8,8	63,5	27,7
Homme	11,5	62,9	25,6
Milieu rural	9,4	63,6	27,0
Milieu urbain	11,6	62,5	25,9
1 <sup>er</sup> quartile	7,3	62,4	30,3
2 <sup>ème</sup> quartile	9,8	63,4	26,8
3 <sup>ème</sup> quartile	12,3	64,1	23,6
4 <sup>ème</sup> quartile	14,7	63,3	22,0

Source : calculs des auteurs à partir de l'enquête *Afrobaromètre*

<sup>11</sup> Les services sont : obtenir un document, un permis, une autorisation ; inscrire un enfant à l'école ; obtenir un service pour votre ménage ; obtenir un médicament ou une assistance médicale d'un employé des services de santé ; enfin, éviter un problème avec la police.

**Graphique 4 : Par pays et par services, % des personnes en contact qui déclarent avoir du payer des pots-de vin au cours de l'année passée**



Source : calculs des auteurs à partir de l'enquête *Afrobaromètre*

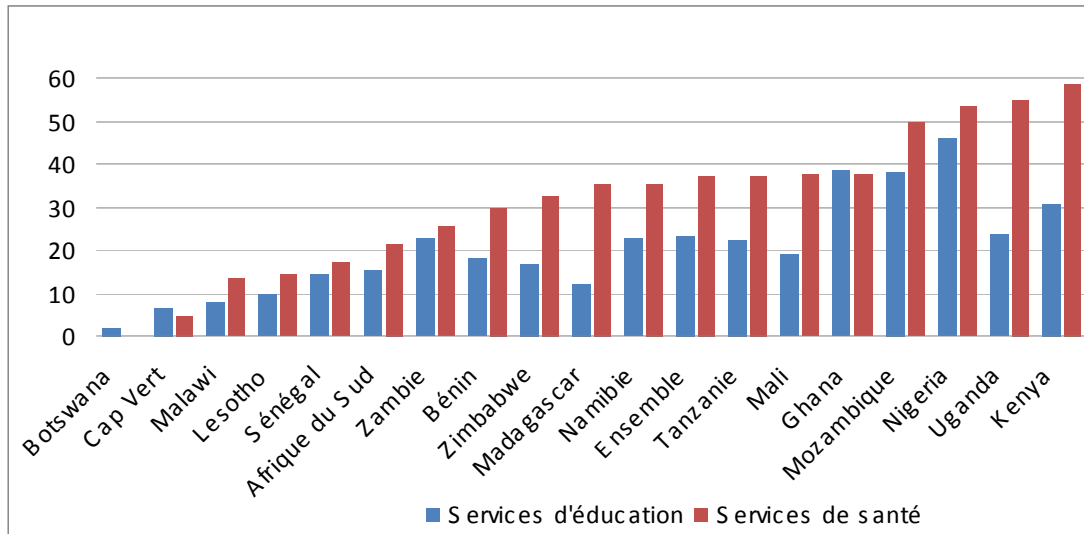
Le questionnaire de l'enquête *Afrobaromètre* ne permet pas de saisir la séquence des épisodes de corruption. En d'autres termes, l'enquête ne permet pas de savoir la demande d'un paiement illégal se traduit par le versement d'un pot-de-vin ou non. Elle permet de savoir d'une part si un individu s'est vu demander un pot-de-vin dans les services de santé et d'éducation et d'autre part s'il déclare avoir été obligé de corrompre un fonctionnaire dans le but d'inscrire un enfant à l'école ou d'obtenir des médicaments ou une assistance médicale d'un employé des services de santé. Bien que la conception du questionnaire fait que ces deux questions ne sont pas véritablement liées, croiser ces deux informations permet de saisir à la fois la possibilité pour les administrés de refuser la corruption et l'origine de la corruption.

Dans tous les pays, à l'exception du Cap Vert et du Ghana, le pouvoir de négociation de l'administré, soit la possibilité de ne pas payer un pot-de-vin sollicité, semble plus faible dans les services de santé que dans les services d'éducation. Selon ce critère, il est intéressant de noter que la hiérarchie des pays suit globalement celle établie par *Transparency International*. Dans les pays perçus comme peu corrompus tels que le Botswana, le Cap Vert et le Lesotho, moins de 10 % des individus qui déclarent s'être vus demander des pots-de-vin dans les services d'éducation déclarent aussi en avoir payé. A l'opposé, c'est dans les pays classés comme très corrompus par *Transparency International* que le taux de refus apparaît être le plus faible. Par exemple, au Kenya sur cinq personnes s'étant vus demander un pot-de-vin dans les services de santé, seulement deux déclarent ne pas en avoir payé.

L'analyse de l'origine de la corruption (graphique 6) est également riche d'enseignements. Elle révèle que les pays réputés les moins corrompus selon le classement de TI (Botswana, Lesotho, Cap Vert, Afrique du Sud) sont également ceux où la corruption trouvent majoritairement sa source du côté des administrés. Par exemple, au Botswana 80 % des individus déclarant avoir payé des pots-de-vin dans les services d'éducation ne déclarent pas avoir été victimes de demandes de paiements illicites dans ces

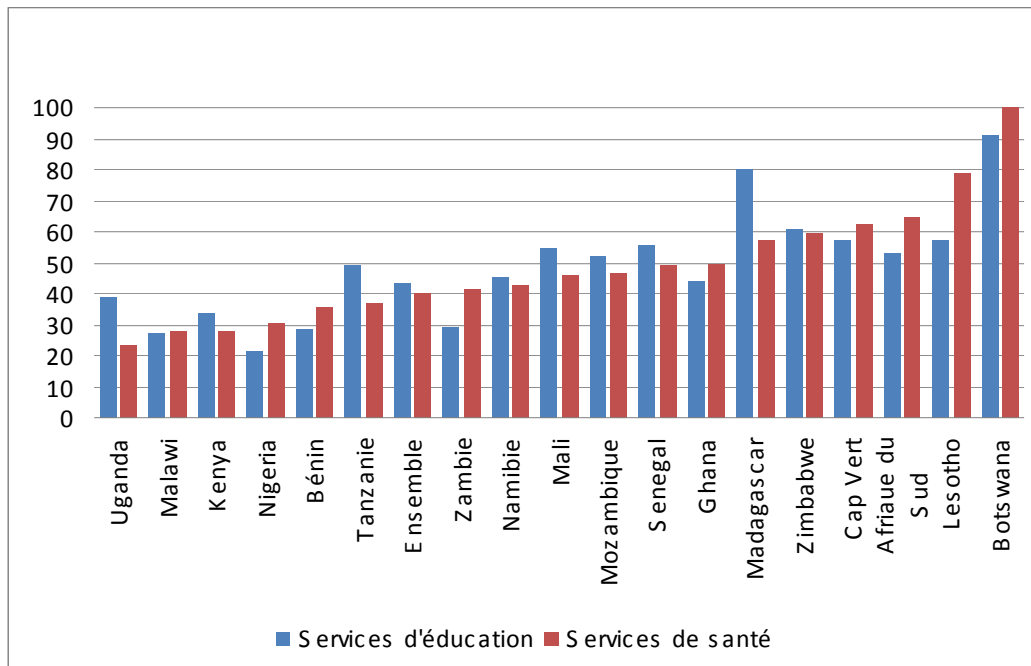
services. En revanche, les pays où la corruption est perçue comme très fréquente tels que le Nigéria ou l'Ouganda sont ceux où les fonctionnaires sont généralement à l'origine de ce phénomène.

**Graphique 5 : % de ceux qui ont été sollicités et qui ont payé**



Source : calculs de l'auteur à partir de l'enquête Afrobaromètre

**Graphique 6 : % de ceux qui ont payé sans avoir été sollicité**



Source : calculs des auteurs à partir de l'enquête Afrobaromètre

### **3. QUELS INDIVIDUS VOIENT LA CORRUPTION COMME UNE SOLUTION FACE AUX DYSFONCTIONNEMENTS DE L'ADMINISTRATION?<sup>12</sup>**

La façon dont une société dans son ensemble réagit à l'égard de la corruption constitue un facteur souvent invoqué pour en expliquer l'ampleur. Nous proposons d'explorer les facteurs qui influent sur la probabilité de voir la corruption comme une solution en cas de problème avec l'administration. Au lieu de se baser sur les situations réelles vécues par la population, l'approche consiste ici à étudier le comportement d'un individu dans une situation hypothétique. L'objectif est de cerner le profil de ceux qui déclarent qu'ils offrirait des pots-de-vin dans de telles situations.

Nos estimations font ressortir plusieurs résultats saillants. Premièrement les femmes et les personnes les plus âgées ont une probabilité plus faible de répondre spontanément que la corruption serait une solution aux problèmes qu'elles rencontreraient avec l'administration. Ainsi, le fait d'être une femme réduit de 1.6 % la probabilité de répondre que la corruption est une solution. Une augmentation d'une unité de l'âge du répondant diminue de 3 % cette même probabilité (cf tableau 3).

Deuxièmement et contre toute attente, nos résultats mettent en évidence un effet ambigu de l'éducation sur la vision d'une corruption facilitatrice des relations fonctionnaires-administrés. En effet, avoir un niveau d'éducation primaire ou secondaire réduit la probabilité d'avoir une vision instrumentale positive de la corruption. Par exemple, avoir achevé le secondaire plutôt que ne pas avoir été à l'école réduit de 3 % la probabilité d'avoir une vision positive de la corruption. Toutefois, avoir un niveau universitaire n'a pas d'influence sur la probabilité de présenter la corruption comme une solution en cas de problème avec l'administration. En d'autres termes, une personne ayant suivi des études universitaires n'a ni plus ni moins de chances de citer spontanément la corruption comme une solution à l'administration qu'une personne qui n'a pas été à l'école ou qui n'a pas terminé l'école primaire.

Troisièmement, les conditions de vie semblent influencer la vision d'une corruption facilitatrice. Appartenir aux deux premiers quartiles d'actifs plutôt qu'au dernier réduit de 1 à 2 % la probabilité de voir la corruption comme une solution en cas de problème avec l'administration. Il est intéressant de noter que les personnes exposées à la violence ont une probabilité plus forte de concevoir la corruption comme une solution à leur problème avec l'administration. Ce résultat corrobore celui de Hunt (2006) selon lequel corruption, crime et sécurité seraient liés.

Quatrièmement, l'appartenance religieuse ou communautaire a une influence contrastée sur l'attitude des individus vis-à-vis de la corruption. En effet, les personnes qui appartiennent à l'ethnie majoritaire ont plus de chances de concevoir la corruption comme une solution en cas de problème avec l'administration que celles appartenant à une ethnie minoritaire. Mais, la religion et plus particulièrement les religions hiérarchiques ne semblent pas encourager la corruption comme le suggère traditionnellement la littérature. Il est intéressant de noter que le fait d'être protestant a une influence négative sur la probabilité de voir la corruption comme une solution en cas de problème avec l'administration.

Enfin, nos estimations suggèrent que le civisme des individus et leur attitude à l'égard des autres sont des déterminants importants. Une personne a plus de chance de citer spontanément l'offre de pot-de-vin comme une solution aux problèmes avec l'administration qu'elle a peu confiance en ses concitoyens et qu'elle pense qu'il est parfois préférable d'oublier la loi. Notre analyse montre également qu'avoir été victime de la corruption augmente la probabilité de voir cette pratique comme une solution en cas de problème avec l'administration. L'idée de corrompre un agent public pour régler une situation est d'autant plus naturelle que l'on a déjà été confronté personnellement à l'expérience de la corruption. Ainsi, pour la définition des politiques de lutte contre ce fléau, il convient d'explorer les pistes susceptibles de briser ce cercle vicieux qui fait qu'un individu s'accommode et participe au développement de la corruption une fois qu'il est pris dans l'engrenage.

---

<sup>12</sup> Dans cette sous section, le Zimbabwe a été exclu de notre échantillon car un grand nombre de questions de l'Afrobaromètre sollicitées pour cette analyse y ont été censurées.



**Tableau 3 : Déterminants de la vision de la corruption comme une solution aux problèmes (modèle probit)**

	1	2	3	4	5
<b>Caractéristiques démographiques :</b>					
Femme	-1,76*** (0,00)	-1,64*** (0,00)	-1,64*** (0,00)	-1,24*** (0,00)	-1,61*** (0,00)
Âge en logarithmes	-3,00*** (0,01)	-2,95*** (0,01)	-2,95*** (0,01)	-2,05*** (0,01)	-2,96*** (0,01)
Milieu rural	-0,98** (0,00)	-0,89** (0,00)	-0,89** (0,00)	-0,34 (0,00)	-0,90** (0,00)
Chef de ménage	-0,35 (0,00)	-0,32 (0,00)	-0,32 (0,00)	-0,39 (0,00)	-0,31 (0,00)
<b>Niveau d'éducation :</b>					
Education primaire	-1,78*** (0,00)	-1,54*** (0,00)	-1,54*** (0,00)	-1,73*** (0,00)	-1,53*** (0,00)
Education secondaire	-3,11*** (0,01)	-2,76*** (0,01)	-2,76 (0,01)	-2,84*** (0,01)	-2,75*** (0,01)
Education universitaire	-1,76 (0,01)	-1,44 (0,01)	-1,44 (0,01)	-1,97* (0,01)	-1,42 (0,01)
Ref absence d'éducation					
<b>Emploi :</b>					
A un travail	2,33*** (0,00)	2,22*** (0,00)	2,22*** (0,00)	1,90*** (0,00)	2,22*** (0,00)
Fonctionnaire	-0,96 (0,01)	-1,04 (0,01)	-1,04 (0,01)	-0,65 (0,01)	-1,06 (0,01)
<b>Pauvreté en termes d'actifs :</b>					
1 <sup>er</sup> quartile	-1,27* (0,01)	-1,28** (0,01)	-1,28* (0,01)	-1,27* (0,01)	-1,27* (0,01)
2 <sup>ème</sup> quartile	-2,00*** (0,01)	-1,95*** (0,01)	-1,95*** (0,01)	-1,27** (0,01)	-1,94*** (0,01)
3 <sup>ème</sup> quartile	-0,90 (0,01)	-0,80 (0,01)	-0,80 (0,01)	-0,36 (0,01)	-0,79 (0,01)
Ref 4 <sup>ème</sup> quartile					
<b>Vulnérabilité :</b>					
	2,27*** (0,00)	2,27*** (0,00)	2,27*** (0,00)	1,36*** (0,00)	2,27*** (0,00)
<b>Appartenance religieuse et ethnique :</b>					
Ethnie dominante		1,15** (0,00)	1,15** (0,00)	0,99** (0,00)	1,16** (0,00)
Catholique			-1,38 (0,01)	-1,32 (0,01)	-1,70 (0,01)
Protestant			-1,70* (0,01)	-1,62* (0,01)	-0,99 (0,01)
Autre Chrétien			-1,64 (0,01)	-1,54 (0,01)	-1,33 (0,01)
Musulman			-0,11 (0,01)	0,30 (0,01)	-0,17 (0,01)
Autre religion			-0,06 (0,01)	0,35 (0,01)	0,30 (0,02)
Pratiquant			-0,85* (0,00)	-0,54 (0,00)	3,12 (0,05)
Catholique et pratiquant					-2,75 (0,04)
Protestant et pratiquant					-2,98 (0,04)
Autre chrétien et pratiquant					-4,39 (0,04)
Musulman et pratiquant					-3,76 (0,04)
Autre religion et pratiquant					-3,34 (0,04)
<b>Civisme :</b>					
Confiance interpersonnelle				-1,90*** (0,00)	
Préférer d'oublier la loi				2,12*** (0,01)	
Corruption = victime				10,02*** (0,01)	
Corruption inacceptable				-0,53 (0,00)	
<b>Effets spécifiques pays</b>	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>Nombre d'observations</b>	21868	21819	21819	21819	21819
<b>Pseudo-R<sup>2</sup></b>	0,09	0,09	0,09	0,13	0,09

\*\*\*, \*\*, et \* significatifs aux seuils de 1 %, 5 % et 10 % respectivement. Les écarts-types corrigés de l'hétéroscédasticité sont reportés entre parenthèses sous les coefficients estimés.

## 4. QUI SONT LES VICTIMES DE LA CORRUPTION ?

### 4.1. Objectifs et méthodes

Nous étudions ici les facteurs qui influencent la vulnérabilité des individus à l'égard de la corruption. L'analyse que nous proposons concerne la petite corruption bureaucratique. Elle fait intervenir deux types d'acteurs : les agents des services concernés (les fonctionnaires dans le cas des services publics) et la population en tant qu'usagers des services.

Notre objectif est de déterminer, du côté de la population, les facteurs qui accroissent le risque d'une part de se voir demander des paiements indus et d'autre part de payer des pots-de-vin. En effet, les données de l'enquête *Afrobaromètre* permettent de faire cette distinction. Nous effectuons donc deux types de régressions. Pour les premières, la variable à expliquer porte sur la demande explicite de paiements indus de l'administration à l'individu. Dans ce cas, deux administrations sont concernées : l'école et les services de santé. Pour le second type de régressions, la variable dépendante porte également sur le versement de pot-de-vin de l'individu dans sa relation avec l'administration, mais il n'est pas possible de savoir qui est à l'initiative de ce paiement. Dans ce cas cinq administrations sont concernées : les services « administratifs », la police, l'école, les services de santé, et les services d'approvisionnement en eau et en électricité.

Enfin, comme Hunt et Lazlo (2005), notre unité d'observation est le couple individu-administration. Cette spécification permet d'introduire des variables propres aux administrations concernées et notamment des effets spécifiques pour chacune d'entre elles.

Soulignons au préalable que les individus qui n'ont pas de contact avec l'administration ne sont pas susceptibles d'être touchés par la corruption (se voir demander des paiements indus et payer des pots-de-vin). Mais l'absence de contact avec l'administration peut justement résulter de la peur d'être victime de la corruption. L'analyse qui est menée pour estimer le risque d'être victime de la corruption teste l'existence de ce biais de sélection et le corrige. En effet, nous estimons un modèle probit corrigé du biais de sélection (van de Ven et van Pragg, 1981). Cette méthode d'estimation peut être formalisée de la façon suivante.

Nous étudions la probabilité pour un individu  $i$  d'être confronté à la corruption lors de sa relation avec l'administration  $j$ , évènement codé  $corruption_{ij}=1$ , lorsque la propension à la corruption de cette relation, notée  $corruption_{ij}^*$  est inobservable. On suppose que cette propension corruptive est liée aux caractéristiques propres à l'individu et à l'administration.

$$Corruption_{i,j} = \begin{cases} 1 & \text{si } Corruption_{ij}^* = \alpha_0 + \sum \beta_{0,m} V_j + \sum \gamma_{0,n} X_i + \varepsilon_{0,i,j} > 0 \\ 0 & \text{sinon} \end{cases}$$

Où :

- $V_j$  : vecteur de  $m$  caractéristiques propres à l'administration rencontrée ;
- $X_i$  : vecteur de  $n$  caractéristiques propres à l'individu  $i$  (âge, niveau d'éducation, religion, ... ) ;
- $\varepsilon_{0,i,j}$  est une perturbation ( $N(0,1)$ )

Cependant, la variable dépendante n'est pas toujours observée. La probabilité que cette variable soit observée, notée  $contact_{ij}=1$ , dépend également d'une variable latente inobservable liée aux caractéristiques de l'individu et de l'administration.

$$Contact_{i,j} = \begin{cases} 1 & \text{si } Contact_{ij}^* = \alpha_1 + \sum \beta_{1,m} Y_j + \sum \gamma_{1,n} Z_i + \varepsilon_{1,i,j} > 0 \\ 0 & \text{sinon} \end{cases}$$

Où :

- $V_j$  : vecteur de  $m$  caractéristiques propres à l'administration rencontrée ;
- $Z_i$  : vecteur de  $m$  caractéristiques propres à l'individu  $i$  (âge, niveau d'éducation, religion, ....) ;
- $\varepsilon_{1,i,j}$  est une perturbation  $(N(0,1))$  ;
- et  $\text{corr}(\varepsilon_{0,i,j}, \varepsilon_{1,i,j}) = \rho$ , lorsque  $\rho \neq 0$  l'estimation probit standard appliquée à la première équation donne des résultats biaisés.

Pour que le modèle soit bien identifié, l'équation de sélection doit avoir au moins une variable qui n'intervient pas dans la première équation (variable identifiante). Nous avons donc construit un indicateur mesurant la proximité physique des services publics dans la zone de résidence de la personne interrogée. Il est basé sur les informations recueillies par les enquêteurs portant sur la présence dans l'unité primaire de sondage d'un commissariat, d'un bureau de poste, d'un réseau d'électricité, d'un réseau d'adduction et/ ou d'assainissement de l'eau, d'une école et enfin d'un centre de santé. L'idée sous-jacente à l'utilisation de cette variable est que les individus vivant dans des zones géographiques où les services publics sont les plus présents ont plus de chance d'être en contact avec les services gouvernementaux. Les résultats des tests de Wald ( $\rho = 0$ ), réalisés pour chacune des régressions, confirment l'existence d'un biais de sélection.

#### 4.2. A qui demande-t-on des pots-de-vin ?<sup>13</sup>

Nous analysons ici les déterminants de la demande de paiements indus dans les services de santé et d'éducation. Analyser spécifiquement à qui les fonctionnaires demandent des pots-de-vin est intéressant pour plusieurs raisons. Premièrement, contrairement aux études existantes nous distinguons clairement ce qui relève de la sollicitation de la corruption et de l'acte de corruption en lui-même. Deuxièmement, nous pouvons identifier les victimes de ces demandes. Les personnes marginalisées par leur appartenance ethnique ou religieuse ou leurs conditions de vie sont-elles plus victimes de ce phénomène ?

Enfin, nous vérifions, si comme le suggèrent de nombreux modèles théoriques (Kaufman et Wei, 1999 ; Lui, 1985), les fonctionnaires ciblent leurs victimes en fonction de leur propension ou de leur capacité à payer. Un tel argument sous-tend que les plus riches, les personnes qui ont un emploi ou encore celles qui affichent la plus grande tolérance vis-à-vis de la corruption devraient-être celles qui se voient demander le plus de pots-de-vin.

Nos estimations réalisées<sup>14</sup> sur l'ensemble des pays africains font ressortir plusieurs résultats remarquables tant sur les déterminants de l'utilisation des services publics que sur les facteurs influençant le fait de se voir demander des paiements indus. Il apparaît que ces demandes ne sont ni plus ni moins fréquentes dans les services de santé qu'à l'école. Toutefois, la probabilité de contact avec l'administration est plus élevée dans le cas des services de santé. En effet, le fait que l'administration soit les services de santé accroît de 16 % la probabilité de contact avec l'administration.

Les caractéristiques démographiques des individus ont également leur influence. Ainsi les femmes, les personnes les plus âgées et celles qui résident en milieu rural ont une probabilité plus faible de se voir demander des pots-de-vin. Par exemple, être une femme diminue respectivement de 2 % la probabilité de se voir demander des paiements indus dans les services de santé et d'éducation. Les caractéristiques démographiques ont également une influence sur la probabilité d'être en contact avec les administrations. Ainsi, les chefs de famille, les femmes et les individus qui ont des enfants ont une probabilité plus forte d'être en contact avec les services en question. Par exemple, avoir des enfants accroît de 27 % la probabilité d'être en contact avec les administrations. Notons toutefois que l'âge n'apparaît pas avoir d'influence sur la probabilité de recours à ces services publics. De façon surprenante, nous trouvons que le fait de vivre en milieu rural accroît la probabilité d'être en contact

<sup>13</sup> Pour la même raison que celle évoqué précédemment le Zimbabwe a été exclu de notre analyse.

<sup>14</sup> Toutes les régressions faisant intervenir la variable *confiance interpersonnelle* exclues le Zimbabwe dans la mesure où les questions utilisées pour construire cette variable n'ont pas été posées dans ce pays.

avec les services publics de santé et d'éducation. Ce résultat s'explique certainement par les caractéristiques des administrations que nous étudions ici : l'école et les services de santé pour lesquelles des alternatives privées sont possibles mais certainement plus en milieu urbain.

Les facteurs d'appartenance communautaire (ethnie, religion), traditionnellement mis en avant en Afrique, ont une influence mitigée sur la probabilité de se voir demander des pots-de-vin. Nos estimations n'indiquent pas qu'en matière de corruption des discriminations s'exercent à l'égard de groupes ethniques minoritaires. En effet, nous ne trouvons pas un impact significatif robuste de l'appartenance ethnique sur la probabilité de demande de paiements indus. Cependant, les individus appartenant à une religion minoritaire apparaissent d'avantage discriminés. Appartenir à une religion minoritaire augmente de 1 à 2 % la probabilité de se voir demander des pots-de-vin.

Le niveau d'éducation n'influence pas la probabilité de se voir demandé un pot-de-vin. En revanche, il a un impact sur l'utilisation des services publics d'éducation et de santé mais aucun sur la sollicitation de paiements indus. En effet, nos résultats montrent que les individus ayant un niveau d'éducation primaire et dans une moindre mesure secondaire ont une probabilité plus élevée d'être en contact avec les services publics d'éducation et de santé que ceux qui n'ont aucune éducation formelle. En revanche, ils soulignent que les individus qui ont un niveau universitaire utilisent moins ces services. Un tel résultat est certainement lié aux services étudiés ici : les services d'éducation et de santé pour lesquels des alternatives privées existent que les plus éduqués risquent d'utiliser davantage.

En ce qui concerne l'influence de la pauvreté, nos estimations ne permettent pas de confirmer la vision, très présente dans la littérature théorique, d'un fonctionnaire omniscient capable de discriminer entre les riches et les pauvres et ajustant ses demandes en fonction du public qu'il rencontre. En effet, si nos régressions font apparaître dans un premier temps, une influence négative du fait d'appartenir au premier quartile d'actifs sur la demande de pot-de-vin, celle-ci disparaît suite à l'ajout de variables explicatives supplémentaires. Par contre, nos résultats montrent que la pauvreté est un déterminant important de l'utilisation des administrations. En effet, il apparaît clairement que les personnes les plus pauvres ont une probabilité plus faible d'utiliser les services publics d'éducation et de santé. Ainsi appartenir au premier quartile de patrimoine réduit de 3 % la probabilité d'utiliser ces services. Le coefficient positif obtenu pour la modalité « 3<sup>ème</sup> quartile » pourrait contredire ce résultat. Mais il est certainement dû à la spécificité des services publics considérés (éducation, santé). Il est possible que les personnes appartenant au 3<sup>ème</sup> quartile du stock d'actifs utilisent plus les services publics d'éducation et de santé que celles appartenant au 4<sup>ème</sup> quartile car elles ne disposent pas des ressources nécessaires pour accéder à leur alternatives privées.

Nos résultats montrent clairement que les individus fragilisés par leur état de santé physique et/ou mentale et par la violence dont elles sont les victimes ont non seulement plus de chances d'être en contact avec les services publics mais aussi de se voir demander des paiements indus. Une augmentation d'une unité des variables « malade » et « vulnérabilité à la violence » augmente d'au moins 3 % la probabilité d'être en contact avec l'administration et d'au moins 5 % celle de se voir demander des paiements indus.

Nos résultats suggèrent également que l'attitude vis-à-vis de la loi et de la corruption est un déterminant important de la sollicitation de paiements indus. Un fonctionnaire demanderait plus des pots-de-vin aux personnes susceptibles d'accepter de les verser. En effet, ils indiquent que ceux qui déclarent condamner la corruption ont moins de chances d'y être confrontés. Parallèlement, ceux qui d'emblée déclarent qu'en cas de difficultés, ils auraient recours à la corruption pour les résoudre, ont une probabilité plus élevée de se voir demander des pots-de-vin<sup>15</sup>. Enfin, le fait de considérer que quelquefois il est préférable d'ignorer la loi accroît la probabilité de l'expérience d'une situation de corruption dans leur relation avec les services d'éducation et de santé.

---

<sup>15</sup> Il convient toutefois ici de noter que le sens de la causalité n'est pas forcément évident. Ce résultat pourrait traduire un effet d'accommodation. Avoir été une fois confronté concrètement à une situation de corruption, et avoir été contraint de payer un pot-de-vin, pourrait amener à envisager plus facilement cette possibilité pour résoudre ses difficultés.

**Tableau 4 : Déterminants du contact avec les services publics d'éducation et de santé  
(effets marginaux en %)**

	1	2	3
<b><u>Caractéristiques démographiques :</u></b>			
Femme	0,95* (0,01)	0,94* (0,01)	0,95* (0,01)
Âge en logarithmes	-0,37 (0,01)	-0,36 (0,01)	-0,37 (0,01)
Milieu rural	5,81*** (0,01)	5,85*** (0,01)	5,84*** (0,01)
Chef de ménage	1,34** (0,01)	1,34** (0,01)	1,35** (0,01)
A des enfants	27,73*** (0,01)	27,73** (0,01)	27,74** (0,01)
<b><u>Niveau d'éducation :</u></b>			
Education primaire	2,77*** (0,01)	2,78*** (0,01)	2,78*** (0,01)
Education secondaire	1,31* (0,01)	1,36* (0,01)	1,37* (0,01)
Education universitaire	-6,68*** (0,02)	-6,58*** (0,02)	-6,58*** (0,02)
Ref absence d'éducation			
<b><u>Emploi :</u></b>			
A un travail	0,68 (0,01)	0,66 (0,01)	0,66 (0,01)
Fonctionnaire	2,90** (0,01)	2,91** (0,01)	2,89** (0,01)
<b><u>Pauvreté en termes d'actifs :</u></b>			
1 <sup>er</sup> quartile	-2,92*** (0,01)	-2,88*** (0,01)	-2,89*** (0,01)
2 <sup>ème</sup> quartile	-0,26 (0,01)	-0,24 (0,01)	-0,25 (0,01)
3 <sup>ème</sup> quartile	2,63*** (0,01)	2,64*** (0,01)	2,63*** (0,01)
Ref 4 <sup>ème</sup> quartile			
<b><u>Vulnérabilité :</u></b>			
Malade	3,11*** (0,00)	3,11*** (0,00)	3,11*** (0,00)
Vulnérabilité à la violence	3,20*** (0,00)	3,19*** (0,00)	3,18*** (0,00)
<b><u>Appartenance religieuse et ethnique :</u></b>			
Religion minoritaire		-0,04 (0,01)	-0,04 (0,01)
Ethnie dominante		0,97* (0,01)	0,98** (0,01)
<b><u>Caractéristiques de l'administration:</u></b>			
Présence administration	2,08** (0,01)	2,06** (0,01)	2,02** (0,01)
Administration : santé	16,19*** (0,00)	16,19*** (0,00)	16,19*** (0,00)
Effets spécifiques pays	OUI	OUI	OUI
Nombre d'observations	43150	43150	43150
Test de Wald d'équations indépendantes	5,2	5,11	6,11
Prob > Chi2	0,02	0,02	0,01

\*\*\*, \*\*, et \* significatifs aux seuils de 1 %, 5 % et 10 % respectivement. Les écarts-types corrigés de l'hétéroscédasticité sont reportés entre parenthèses sous les effets marginaux calculés aux valeurs moyennes des variables explicatives.

**Tableau 5 : Déterminants de demande de paiements illégaux dans les services de santé et d'éducation (Effets marginaux en %)**

	1	2	3
<b>Caractéristiques démographiques :</b>			
Femme	-1,74*** (0,01)	-1,70*** (0,01)	-1,79*** (0,01)
Âge en logarithmes	-8,20*** (0,01)	-8,19*** (0,01)	-6,94*** (0,01)
Milieu rural	-5,31*** (0,01)	-5,34*** (0,01)	-4,45*** (0,01)
<b>Niveau d'éducation :</b>			
Education primaire	-0,36 (0,01)	-0,32 (0,01)	-0,74 (0,01)
Education secondaire	0,10 (0,01)	0,05 (0,01)	-0,30 (0,01)
Education universitaire	-0,20 (0,02)	-0,27 (0,02)	-0,66 (0,02)
Ref absence d'éducation			
<b>Emploi :</b>			
A un travail	-0,19 (0,01)	-0,19 (0,01)	-0,52 (0,01)
Fonctionnaire	-3,22* (0,02)	-3,05 (0,02)	-2,49 (0,02)
<b>Pauvreté en termes d'actifs :</b>			
1 <sup>er</sup> quartile	-1,91* (0,01)	-1,99* (0,01)	-1,63 (0,01)
2 <sup>ème</sup> quartile	-0,25 (0,01)	-0,32 (0,01)	-0,08 (0,01)
3 <sup>ème</sup> quartile	-0,09 (0,01)	-0,11 (0,01)	0,25 (0,01)
Ref 4 <sup>ème</sup> quartile			
<b>Vulnérabilité :</b>			
Vulnérabilité à la violence	6,65*** (0,00)	6,67*** (0,00)	6,18*** (0,00)
Malade	5,61*** (0,00)	5,63*** (0,00)	5,21*** (0,00)
<b>Appartenance religieuse et ethnique :</b>			
Religion minoritaire		1,89*** (0,01)	1,41** (0,01)
Ethnie dominante		-0,40 (0,01)	-0,75 (0,01)
<b>Civisme :</b>			
Confiance interpersonnelle			-5,36*** (0,00)
Préférable d'oublier la loi			6,52*** (0,01)
Corruption = solution			8,43*** (0,01)
Corruption inacceptable			-1,72** (0,01)
<b>Caractéristiques de l'administration:</b>			
Administration : santé	-0,27 (0,01)	-0,26 (0,01)	-0,27*** (0,01)
<b>Effets spécifiques pays</b>			
	OUI	OUI	OUI
<b>Nombres d'observations</b>			
	43150	43150	43150

\*\*\*, \*\*, et \* significatifs aux seuils de 1, 5 et 10 respectivement. Les écarts-types corrigés de l'hétéroscédasticité sont reportés entre parenthèses sous les effets marginaux calculés aux valeurs moyennes des variables explicatives.

#### 4.3. Qui paye des pots-de-vin ?<sup>16</sup>

Nous analysons ici les déterminants du paiement de pot-de-vin des individus dans leur relation avec cinq services publics (services administratifs, santé, école, commodités, police). En ce qui concerne la probabilité de recours aux services publics, nos estimations confirment globalement les résultats précédents à quelques différences près. Comme précédemment, nos estimations montrent que les chefs de ménages, les personnes qui ont des enfants, celles qui ont une religion, les plus riches, les plus éduquées et enfin les plus vulnérables sont celles qui ont le plus de chances d'être en contact avec

<sup>16</sup> Pour la même raison que celle évoqué précédemment le Zimbabwe a été exclu de notre analyse. Le Bénin à lui été exclu car notre variable d'intérêt y a été mal codée.

l'administration. Contrairement aux estimations précédentes, ils soulignent que les hommes et les personnes les plus âgées sont plus en contact avec les administrations publiques. Ils montrent également qu'un individu a plus de chances d'être en contact avec les administrations lorsqu'il vit dans une zone où ces dernières sont très présentes. Enfin, nos estimations montrent qu'une personne qui pratique régulièrement une religion a plus de chance d'utiliser les services publics. Ce résultat s'explique certainement par le fait que l'appartenance communautaire est un facteur de diffusion de l'information et permet une meilleure connaissance des circuits administratifs. Des mécanismes identiques expliqueraient les coefficients positifs des variables « fonctionnaire » et « emploi ».

Les résultats portant sur les déterminants de l'offre de pots-de-vin soulignent que le profil du payeur est sensiblement différent de celui qui est sollicité. Comme pour la demande de paiements indus, nos estimations montrent que les femmes, les personnes les plus âgées, isolées en milieu rural, les moins vulnérables et les plus averses à la corruption ont moins de chances de payer des pots-de-vin. Les principales différences avec les déterminants de la demande de paiements indus portent sur l'appartenance communautaire, le niveau d'éducation et le revenu.

Ni l'appartenance religieuse, ni l'appartenance ethnique ne semblent avoir d'influence sur l'offre de pots-de-vin. En d'autres termes, appartenir à l'ethnie dominante ou à une religion plutôt qu'une autre ne détermine pas le fait de verser des pots-de-vin. Toutefois, nous retrouvons les résultats obtenus précédemment selon lequel appartenir à l'ethnie majoritaire, et être affilié à une religion accroît le recours aux services publics.

Nous observons que les individus ayant un niveau universitaire ont plus tendance à recourir à la corruption que les autres. Avoir un niveau universitaire accroît de plus de 2 % la probabilité de payer des pots-de-vin. Ce résultat s'oppose aux thèses selon lesquelles le niveau d'instruction rendraient les individus plus conscients de la distinction entre la sphère publique et la sphère privée et favoriserait des relations plus dépersonnalisées et donc réduirait la corruption (Treisman, 2000).

La pauvreté en termes d'actifs influe sur la probabilité de verser des pots-de-vin. Un individu a d'autant moins de chances de payer qu'il est pauvre. Appartenir au 1<sup>er</sup> quartile (plutôt qu'au 4<sup>ème</sup>) réduit la probabilité de payer de 5 %, appartenir au 2<sup>ème</sup> de 3 % et au 3<sup>ème</sup> de 2 %<sup>17</sup>.

Dans ces estimations nous avons rajouté une variable reflétant la qualité de l'administration telle quelle est perçue par l'individu. Le coefficient estimé de cette variable est négatif et significativement différent de zéro ce qui indique qu'une personne a d'autant moins de chances de verser un pot-de-vin qu'il ne rencontre aucune difficulté pour obtenir le service qu'elle demande. Ce résultat est similaire avec ceux obtenus par Kaufman & Wei (1999) sur un échantillon de firmes internationales et par Hunt et Lazlo (2006) dans une étude portant sur des ménages péruviens. Il infirme la vision d'une corruption « huilant » les rouages de la vie administrative. Les variables muettes pour chaque administration montre que c'est dans les services administratifs que les individus ont le plus de chances de verser des pots-de-vin.

---

<sup>17</sup> Des tests de Wald ont été réalisés et permettent de conclure que les coefficients des variables dénotant la pauvreté en termes d'actifs sont différents et différents deux à deux.

**Tableau 6 : les déterminants du contact avec les administrations**

	1	2	3	4	5
<b><u>Caractéristiques démographiques :</u></b>					
Femme	-1,23** (0,01)	-1,53*** (0,01)	-1,57*** (0,01)	-1,57*** (0,01)	-1,57*** (0,01)
Âge en logarithmes	1,49* (0,01)	1,40* (0,01)	1,31* (0,01)	1,31* (0,01)	1,31* (0,01)
Milieu rural	1,10* (0,01)	1,12* (0,01)	1,04* (0,01)	1,05* (0,01)	1,04* (0,01)
Chef de ménage	3,09*** (0,01)	3,07*** (0,01)	3,10*** (0,01)	3,10*** (0,01)	3,10*** (0,01)
A des enfants	18,57*** (0,01)	18,58*** (0,01)	18,56*** (0,01)	18,56*** (0,01)	18,56*** (0,01)
<b><u>Niveau d'éducation :</u></b>					
Education primaire	5,19*** (0,01)	5,29*** (0,01)	5,30*** (0,01)	5,30*** (0,01)	5,30*** (0,01)
Education secondaire	6,75*** (0,01)	7,07*** (0,01)	7,04*** (0,01)	7,04*** (0,01)	7,05*** (0,01)
Education universitaire Ref absence d'éducation	9,71*** (0,02)	9,99*** (0,02)	9,72*** (0,02)	9,72*** (0,02)	9,72*** (0,02)
<b><u>Emploi :</u></b>					
A un travail	1,65*** (0,01)	1,64*** (0,01)	1,70*** (0,01)	1,69*** (0,01)	1,69*** (0,01)
Fonctionnaire	6,19*** (0,02)	6,14** (0,02)	6,28*** (0,02)	6,20*** (0,02)	6,20*** (0,02)
<b><u>Pauvreté en termes d'actifs :</u></b>					
1 <sup>er</sup> quartile	-8,60*** (0,01)	-8,22*** (0,01)	-8,22*** (0,01)	-8,22*** (0,01)	-8,23*** (0,01)
2 <sup>ème</sup> quartile	-4,34*** (0,01)	-4,21*** (0,01)	-4,15*** (0,01)	-4,16*** (0,01)	-4,16*** (0,01)
3 <sup>ème</sup> quartile Ref 4 <sup>ème</sup> quartile	-1,62** (0,01)	-1,61* (0,01)	-1,63* (0,01)	-1,63* (0,01)	-1,63 (0,01)
<b><u>Vulnérabilité :</u></b>					
Vulnérabilité à la violence	3,42*** (0,00)	3,43*** (0,00)	3,43*** (0,00)	3,43*** (0,00)	3,42*** (0,00)
Malade	1,15*** (0,00)	1,01*** (0,00)	0,92*** (0,00)	0,92*** (0,00)	0,93*** (0,00)
<b><u>Caractéristiques de l'administration:</u></b>					
Présence administration	6,35*** (0,01)	6,16*** (0,01)	5,96*** (0,01)	6,01*** (0,01)	5,97*** (0,01)
Administration : école	0,94*** (0,00)	0,98*** (0,00)	1,02*** (0,00)	1,02*** (0,00)	1,02*** (0,00)
Administration : eau, électricité...	-9,70*** (0,00)	-9,70*** (0,00)	-9,74*** (0,00)	-9,74*** (0,00)	-9,74*** (0,00)
Administration : services de santé	12,14** (0,00)	12,20*** (0,00)	12,26*** (0,00)	12,26*** (0,00)	12,26*** (0,00)
Administration : police Ref : Administration : papier, document, permis	-4,74*** (0,00)	-4,71*** (0,00)	-4,69*** (0,00)	-4,69*** (0,00)	-4,69*** (0,00)
<b><u>Appartenance religieuse et ethnique :</u></b>					
Ethnie dominante		2,45*** (0,01)	2,46*** (0,01)	2,47*** (0,01)	2,47*** (0,01)
Catholique		7,32*** (0,01)	6,41*** (0,01)	7,16*** (0,01)	7,16*** (0,01)
Protestant		5,05*** (0,01)	4,17*** (0,01)	3,74*** (0,02)	3,74*** (0,01)
Autres chrétiens Ref: pas de religion		6,61*** (0,01)	5,87*** (0,01)	6,69*** (0,02)	6,70*** (0,02)
Musulman		7,04*** (0,01)	6,18*** (0,01)	6,20*** (0,02)	6,20*** (0,02)
Autre		4,08** (0,02)	3,62* (0,02)	4,65** (0,02)	4,65** (0,02)
Pratiquant			1,18** (0,01)	9,93 (0,07)	9,94 (0,07)
Catholique et pratiquant				-9,86 (0,07)	-9,87 (0,07)
Protestant et pratiquant				-7,84 (0,07)	-7,85 (0,07)
Autres chrétiens et pratiquant				-10,01 (0,07)	-10,02 (0,07)
Musulman et pratiquant				-8,60 (0,07)	-8,61 (0,07)
Autre religion et pratiquant				-11,03 (0,08)	-11,03 (0,08)
<b>Effets spécifiques pays</b>	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>Nombre d'observations</b>	104585	104160	103276	103276	103276
<b>Test de Wald d'équations indépendantes</b>	2,27	3,1	2,91	2,87	3,98
<b>Prob &gt; Chi2</b>	0,13	0,07	0,09	0,09	0,04

\*\*\*, \*\*, et \* significatifs aux seuils de 1, 5 et 10 % respectivement. Les écarts-types corrigés de l'hétéroscédasticité sont reportés entre parenthèses sous les effets marginaux calculés aux valeurs moyennes des variables explicatives.



**Tableau 7 : les déterminants de l'offre de pots-de-vin**

	1	2	3	4	5
<b><u>Caractéristiques démographiques :</u></b>					
Femme	-2,86*** (0,00)	-2,77*** (0,00)	-2,74*** (0,00)	-2,81*** (0,00)	-2,78*** (0,00)
Âge en logarithmes	-4,01*** (0,01)	-3,98*** (0,01)	-4,02*** (0,01)	-3,99*** (0,01)	-2,97*** (0,01)
Milieu rural	-2,07*** (0,00)	-2,07*** (0,00)	-2,04*** (0,00)	-2,03*** (0,00)	-1,48*** (0,00)
<b><u>Niveau d'éducation :</u></b>					
Education primaire	-0,41 (0,01)	-0,27 (0,01)	-0,31 (0,01)	-0,30 (0,01)	-0,24 (0,01)
Education secondaire	-0,20 (0,01)	-0,02 (0,01)	-0,13 (0,01)	-0,11 (0,01)	0,11** (0,01)
Education universitaire	2,46* (0,01)	2,78* (0,01)	2,78* (0,01)	2,79* (0,01)	2,99** (0,01)
Ref absence d'éducation					
<b><u>Emploi :</u></b>					
A un travail	0,84* (0,00)	0,90** (0,00)	0,91** (0,00)	0,94** (0,00)	0,77 (0,00)
Fonctionnaire	-1,99* (0,01)	-2,13* (0,01)	-2,06* (0,01)	-2,09* (0,01)	-1,74* (0,01)
<b><u>Pauvreté en termes d'actifs :</u></b>					
1 <sup>er</sup> quartile	-5,92*** (0,01)	-5,94*** (0,01)	-6,08*** (0,01)	-6,08*** (0,01)	-5,58*** (0,01)
2 <sup>ème</sup> quartile	-3,56*** (0,01)	-3,56*** (0,01)	-3,61*** (0,01)	-3,61*** (0,01)	-3,13*** (0,01)
3 <sup>ème</sup> quartile	-2,22*** (0,01)	-2,21*** (0,01)	-2,21*** (0,01)	-2,20*** (0,01)	-1,87*** (0,01)
Ref 4 <sup>ème</sup> quartile					
<b><u>Vulnérabilité :</u></b>					
Vulnérabilité à la violence	4,10*** (0,00)	4,12*** (0,00)	4,07*** (0,00)	4,05*** (0,00)	3,68*** (0,00)
Malade	2,45*** (0,00)	2,46*** (0,00)	2,46*** (0,00)	2,46*** (0,00)	2,20*** (0,00)
<b><u>Caractéristiques de l'administration:</u></b>					
Administration : école	-5,17*** (0,00)	-5,31*** (0,00)	-5,37*** (0,00)	-5,37*** (0,00)	-5,49*** (0,00)
Administration : eau, électricité...	-5,73*** (0,00)	-5,80*** (0,00)	-5,86*** (0,00)	-5,85*** (0,00)	-5,67*** (0,00)
Administration : services de santé	-0,94* (0,01)	-1,10** (0,01)	-1,14** (0,01)	-1,13** (0,01)	-1,22** (0,01)
Administration : police	-1,32*** (0,00)	-1,34*** (0,00)	-1,37*** (0,00)	-1,37*** (0,00)	-1,30*** (0,00)
Ref : Administration : papier, document, permis					
Accès à l'administration plutôt difficile	-1,36*** (0,00)	-1,35*** (0,00)	-1,30*** (0,00)	-1,29*** (0,00)	-1,34*** (0,00)
Accès à l'administration plutôt facile	-9,10*** (0,01)	-9,18*** (0,01)	-9,15*** (0,01)	-9,12*** (0,01)	-8,36*** (0,01)
Accès à l'administration très facile	-11,38*** (0,01)	-11,44*** (0,01)	-11,35*** (0,01)	-11,33*** (0,01)	-10,61*** (0,01)
Ref : Accès à l'administration très difficile					
<b><u>Appartenance religieuse et ethnique :</u></b>					
Ethnie dominante		-0,06 (0,01)	-0,23 (0,01)	-0,24 (0,01)	-0,51 (0,01)
Catholique		-0,83 (0,01)	-0,07 (0,01)	0,71 (0,01)	0,81 (0,01)
Protestant		-0,86 (0,01)	-0,20 (0,01)	-1,37 (0,01)	-1,08 (0,01)
Autres chrétiens		-2,04* (0,01)	-1,34 (0,01)	-1,42 (0,01)	-1,06 (0,01)
Musulman		0,60 (0,01)	1,37 (0,01)	2,27 (0,02)	2,68 (0,02)
Autres		-2,99* (0,02)	-2,43 (0,02)	-3,40 (0,02)	-2,43 (0,02)
Ref: pas de religion					
Pratiquant			-1,31*** (0,00)	-0,81 (0,05)	-1,64 (0,05)
Catholique et pratiquant				-1,67 (0,04)	-0,26 (0,05)
Protestant et pratiquant				1,25 (0,05)	2,69 (0,05)
Autres chrétiens et pratiquant				-0,32 (0,05)	0,90 (0,05)
Musulman et pratiquant				-1,62 (0,04)	-0,37 (0,05)
Autre et pratiquant				2,09 (0,06)	3,18 (0,06)

**Tableau 7 : les déterminants de l'offre de pots-de-vin (suite)**

<b>Civisme :</b>						-2,29*** (0,00)
	Confiance interpersonnelle					4,70*** (0,01)
	Préférable d'oublier la loi					9,21*** (0,01)
	Corruption = solution					-1,75*** (0,01)
	Corruption inacceptable					
Effets spécifiques pays	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
Nombre d'observations	104585	104160	103276	103276	103276	

\*\*\*, \*\*, et \* significatifs aux seuils de 1, 5 et 10 % respectivement. Les écarts-types corrigés de l'hétéroscédasticité sont reportés entre parenthèses sous les effets marginaux calculés aux valeurs moyennes des variables explicatives.

## 5. CONCLUSION

Cet article analyse les mécanismes à l'origine de la corruption dans 18 pays d'Afrique Sub-saharienne. Il étudie les facteurs influant à la fois sur l'attitude des citoyens vis-à-vis de la corruption et sur l'exposition à la corruption. Notre article apporte des résultats nouveaux tant sur l'exposition à la corruption que sur les déterminants de l'utilisation des services publics. Nos estimations montrent que les facteurs d'appartenance ethnique, traditionnellement mis en avant en Afrique, ne jouent pas un rôle aussi clair sur la corruption que ne le suggère la littérature. En effet, nous trouvons que les personnes appartenant à une ethnie majoritaire ont plus de chance de voir la corruption comme une solution en cas de problème avec l'administration. Mais elles ne sont pas plus enclines à payer des pots-de-vin et les individus membres d'une ethnie minoritaire ne sont pas plus victimes de demande de pots-de-vin que les autres. Notre étude met en cause la vision, souvent présente dans la littérature théorique, d'un fonctionnaire omniscient qui ciblerait ses victimes en fonction de leur propension à payer. En effet, nous n'observons pas que les demandes de paiements indues s'adressent prioritairement aux individus les plus riches. En effet, si les régressions indiquent que les individus appartenant au 1<sup>er</sup> quartile d'actifs ont moins de chance de se voir demander des pots-de-vin, cette relation disparaît suite à l'ajout de variables explicatives. Nos résultats contestent également la vision d'une corruption « huilant les rouages » de l'administration. Contrairement à ce que suggèrent les théories du « second best », nos estimations réalisées montrent une relation négative et significative entre le degré de qualité de l'administration et la probabilité de payer un pot-de-vin. En d'autres termes, un individu a d'autant moins de chance d'avoir payé un pot-de-vin au cours de l'année passée qu'il estime que l'accès au service public est facile.

Certains de nos résultats confirment, toutefois, des enseignements de la littérature. Ainsi, à l'image de Hunt et Laszlo (2006) nous observons que les individus les plus riches ont une probabilité plus forte de verser des pots-de-vin. Comme Hunt (2004), nos estimations montrent que les individus fragilisés par leur état de santé ou la violence dont ils ont été les victimes sont plus vulnérables aux pratiques corruptrices : non seulement ils ont plus de chances d'être sollicités mais ils ont une probabilité plus forte de payer.

En ce qui concerne l'utilisation des services publics, notre analyse souligne que les plus riches, les plus éduqués, les fonctionnaires et les actifs ont plus de chance d'être en contact avec les administrations publiques. Elle montre également que pratiquer régulièrement un culte religieux augmente la probabilité d'être en contact avec les services publics. De tels résultats suggèrent que, les services publics ne touchent pas les populations auxquelles ils s'adressent en priorité : les pauvres. La difficulté d'accès à l'information de ces populations explique probablement ce résultat. L'intensité de la pratique religieuse agirait alors comme des facteurs de diffusion de l'information et permettraient une meilleure connaissance des circuits administratifs.

## BIBLIOGRAPHIE

- AHREND, R. 2002. "Press Freedom, Human Capital and Corruption." DELTA Working Papers 2002-11, DELTA
- ANDVIG, J. C. et MOENE, K. O. 1990. "How Corruption May Corrupt." *Journal of Economic Behaviour and Organization* 13 (1) : 63-76.
- BAKO-ARIFARI, N. 2001. « La corruption au port de Cotonou : douaniers et intermédiaires. » *Politique Africaine* 83 : 38-58.
- BARDHAN, P. 1997. "Corruption and development: a review of issues." *Journal of Economic Literature* 35 : 1320-1346.
- BEARSE, P., GLOMM, G. et JANEBA, E. 2000. "Why Poor countries rely mostly on redistribution in kind." *Journal of Public Economics* 75: 432-481.
- BECKER, G. 1968. "Crime and Punishment: An Economic Approach." *The Journal of Political Economy* 76: 169-217
- BLUNDO, G. 2001. « « Dessus-de-table » la corruption quotidienne dans la passation des marchés publics locaux au Sénégal. » *Politique Africaine* 83 : 79-98.
- BRUNETTI, A. et WEDER, B., 2003, « A Free Press Is Bad News for Corruption." *Journal of Public Economics* 87 (7-8) : 1801-24.
- CHAND, S. et MOENE, K. 1999. "Controlling Fiscal Corruption." *World Development* 27 (7) : 1129-1140.
- CHOWDHURY, S. K. 2004. "The effect of democracy and press freedom on corruption: An empirical test." *Economic Letters* 85 : 93-101.
- DI TELLA, R. et SHARGRODSKY, E. 2003. "The role of wages and auditing during a crackdown on corruption in the city of Buenos Aires." *Journal of Law and Economics* 46(1) : 269-292.
- DOLLAR, D., FISMAN, R. et GATTI, R. 2001. "Are women really the "fairer" sex? Corruption and women in government." *Journal of Economic Behaviour & Organization* 46(4):423-429.
- GATTI, R., PATERNOSTRO, S. et RIGOLINI, J. 2003. "Individual attitudes toward corruption: do social effects matter?" Policy Research Working Paper Series 3122, The World Bank.
- GUIISO, L., SAPIENZA, P. et ZINGALES, L. 2003. "People's opium? Religion and economic attitudes." *Journal of Monetary Economics* 50(1): 225-282.
- HERZFELD, T., WEISS, C. 2003. "Corruption and legal (in)effectiveness: an empirical investigation." *European Journal of Political Economy* 19, 621-632.
- HUNT, J. 2004. "Trust and Bribery: The Role of the Quid Pro Quo and the Link with Crime." NBER Working Papers 10510, National Bureau of Economic Research, Inc.
- HUNT, J. 2006. "How Corruption Hits People When They Are Down." NBER Working Papers 12490, National Bureau of Economic Research, Inc

- HUNT, J. et LASZLO, S. 2005. "Bribery: Who Pays, Who Refuses, What Are the Payoffs?" NBER Working Papers 11635, National Bureau of Economic Research, Inc.
- HUNTINGTON, S., 1968, *Political Order in Changing Societies*, New Haven: Yale University Press.
- JACQUEMET N., 2006, « Microéconomie de la corruption », *Revue Française d'Economie*, XX (4) : 118-159
- KAUFMANN, D. et WEI, S-J. 1999. "Does "grease money" speed up the wheels of commerce?" The National Bureau of Economic Research Working Paper, N°:7093, Washington D.C.
- KAUFMANN, D., KRAAY, A. et ZOIDO-LOBATÓN, P., 1999, "Governance Matters" World Bank Policy Research Working Paper, N°2196, Washington, D.C.
- LAMBSDORFF, J.G., 2006, "Causes and consequences of corruption: What do we know from across section of countries?" in Susan Rose-Akerman (Ed) *International Handbook on the Economics of Corruption*, Edward Elgar, Cheltenham, UK, Northampton, MA, USA.
- LA PORTA, R., LOPEZ-DE-SILANES, F., SHLEIFER, A., et VISHNY, R.W., 1999. "The quality of government." *Journal of law, economics and organization*, 15(1): 222-279.
- LEFF, N. 1964, "Economic Development through Bureaucratic Corruption." *The American Behavioural Scientist* 8(2): 8-14.
- LUI, F., 1985. "An equilibrium queuing model of bribery." *Journal of Political Economy*, 93: 760-781.
- MAURO, P. 1995. "Corruption and growth" *Quarterly Journal of Economics* 110: 681-712.
- MEON, P-G. et SEKKAT, K. 2005. "Does corruption grease or sand the wheels of growth?" *Public Choice* 122 (1-2): 69-97.
- MYRDAL, G., 1968, *Asian Drama: An inquiry into poverty of nations*. New York : Pantheon Books.
- NYE J.S. 1967, "Corruption and Political Development: A Cost-benefit Analysis" *American Political Science Review* 61 (2): 417-427.
- RAUCH, J. et EVANS, P. 2000. "Bureaucratic Structure and Economic Performance." *Journal of Public Economics* 74: 49-71.;
- RAZAFINDRAKOTO M. et ROUBAUD F. 2006. « Are International Databases on Corruption Reliable? A Comparison of Expert Opinion Surveys and Household Surveys in Sub-Saharan Africa », DIAL, DT2006/17, Paris.
- ROSE-ACKERMAN S. 1998. "Corruption and Development," in Boris Pleskovi and Joseph Stiglitz, eds., *Annual World Bank Conference on Development Economics-1997*, Washington, DC: The World Bank.
- SAHN, D.E. et STIFEL, D.C. 2000. "Poverty comparisons over time and across countries in Africa" *World development*, 28 (12): 2123-55.
- SELIGSON, M.A. 2006. "The Measurement and Impact of Corruption Victimization: Survey Evidence from Latin America." *World Development* 34(2): 381-404.
- SHLEIFER, A. et VISHNY, R. 1993. "Corruption" *Quarterly Journal of Economics* 108 (3): 599-617.

- SUNG H.-E. 2003. Fairer Sex or Fairer System? Gender and Corruption Revisited. *Social Forces*, 82 (2): 703-723.
- SVENSSON, J. 2003. "Who must pay bribes and how much? Evidence from a Cross-Section of Firms." *Quarterly Journal of Economics* 118 (1): 207-30.
- SWAMY, A., KNACK., S. et AZFAR, O., 2001, "Gender and Corruption," *Journal of Development Economics*, 64(1): 25-55.
- TREISMAN, D., 2000, "The causes of corruption: a cross-national study", *Journal of Public Economics*, 76 (3) : 399-457.
- VAN RIJCKEGHEM, C. et WEDER, B., 1997, "Corruption and the role of temptation: do low wages in civil service cause corruption?", IMF Working Paper, WP/97/73. Washington D.C.
- VAN DE VEN, W. et VAN PRAAG, B. 1981. "The Demand for Deductibles in Private Health Insurance: A Probit Model with Sample Selection". *Journal of Econometrics*, 17(2) : 229–252.